Neuchâtel — No 159 (10 pages) Un numéro 20 centimes Lundi 12 juillet 1954

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

216me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Autour d'une convention internationale

LE STATUT DES RÉFUGIÉS

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Dans un message aux Chambres, le Conseil fédéral commente la convention discutée et adoptée par les représentants de 26 Etats réunis à Genève, du 2 au 25 juillet 1951, convention qui fixe le statut des réfugiés. Le gouvernement demande aux conseils législatifs de ratifier ce document.

Notre pays pourra d'autant plus facilement l'approuver et l'appliquer que, pour l'essentiel, la convention établit les principes déjà en vigueur en droit suisse. Elle ne modifiera donc pas sensiblement le régime que connaissent chez nous ceux que la guerre ou les troubles politiques ont obligés de fuir leur pays parce que leur liberté et leur vie y étaient menacées.

~~~

Il est vrai que, sur certains points, des réserves s'imposent. La convention laisse à chaque pays signataire la possibilité de les préciser dans l'arrêté de ratification. La Suisse n'entend pas abuser de cette faculté. Pourtant elle en use pour trois des quarante-six articles de la convention.

En gros, le texte proposé à la sanction parlementaire pose que les réfugiés doivent être traités sans aucune discrimination quant à la race, à la religion ou au pays d'origine. Ils ne doivent pas être moins bien traités que les étrangers en général en ce qui concerne le droit de propriété, le droit d'association — à condition qu'il ne s'agisse pas d'associations politiques — le libre accès aux tribunaux, le droit d'exercer une profession salariée.

Ici justement, la Suisse désire préciser que pour l'exercice d'une activité lucrative, le réfugié sera assimilé, en droit, à l'étranger. Cela signifie qu'il ne pourra être mieux traité qu'un étranger. Sur ce point, le Conseil fédéral s'explique ainsi dans son message :

Un petit pays aux ressources restreintes, dont l'économie dépend largement du marché international, ne peut, à volonté, créer des occasions de travail ni offrir des emplois aux réfugiés. Malgré toute la compréhension témoignée à ces derniers en raison de leur situation particulière, il faudra s'efforcer, en premier lieu, d'assurer un gagne-pain à la population du pays. On ne saurait simplement intégrer les réfugiés dans la vie économique au détriment de la main-d'œuvre indigène.

Toutefois, le Conseil fédéral donne l'assurance qu'à l'avenir également les permis de travail seront accordés aussi libéralement que le permettront les circonstances.

~~~

La convention garantit encore aux réfugiés le droit de faire bénéficier leurs enfants de l'enseignement primaire aux mêmes conditions que les nationaux, comme aussi le droit aux prestations sociales de l'Etat, sous réserve des dispositions spéciales prescrites par la législation nationale du pays de résidence.

A cette disposition, la Suisse ajoute une précision concernant le droit à l'A.V.S. C'est sa seconde réserve.

La convention qui fixe ainsi les droits des réfugiés leur fait aussi une obligation, celle de se conformer aux lois et règlements ainsi qu'aux mesures prises pour le maintien de l'ordre public. Le Conseil fédéral — et c'est la troisième réserve — estime sauvegarder son droit de restreindre la liberté de mouvement des réfugiés si des motifs de sécurité l'exigent. Cette exception n'est prévue que pour des cas très rares, troubles à l'intérieur du pays ou menace de guerre.

Il ne fait pas de doute que l'Assemblée fédérale approuvera la convention qui, dans l'ensemble, ne fera que consacrer un état de droit et de fait, pour les réfugiés accueillis en Suisse.

G. P.

Dans le département de l'Ain

Une auto s'écrase contre un platane : 3 morts

AMBERIEU, 12. — Un terrible accident de la route s'est produit près de Marlieux, dans le département de l'Ain. Une automobile, venant de Bourg-en-Bresse et se dirigeant sur Villars-les-Dombes, s'est écrasée contre un arbre. Deux des automobilistes, M. et Mme Gaston Calame, atteints de multiples fractures des membres et du crâne, ont succombé peu après dans la salle d'une auberge où ils avaient été transportés. Le troisième occupant, leur fille, est morte peu après son transfert à l'Hôtel-Dieu à Bourg-en-Bresse.

La reprise de la conférence de Genève à l'échelon ministériel

L'ultime négociation du «cessez le feu!» en Indochine s'engage sous d'encourageants auspices

Arrivé samedi soir à Cointrin, M. Mendès-France a dîné aussitôt chez M. Molotov

Notre correspondant de Genève nous écrit :

Tout indique bien, cette fois-ci, à la veille de la reprise directe des négociations à l'échelon des ministres des affaires étrangères, — ce que la conférence diplomatique fera dès lundi après-midi — que va se produire l'événement historique du « Cessez-le-feu ! » en Indochine.

Douzième semaine de la conférence

Moment attendu avec l'anxiété et l'espoir que l'on pense par nos voisins de France, mais qui ne paraît pas devoir modifier sensiblement les habitudes un peu passives que la population genevoise a fini par prendre à l'égard d'une conférence qui lui paraissait ne jamais devoir se terminer. N'en est-elle pas arrivé à la douzième semaine de ses délibérations !

A Genève donc, à part une recrudescence d'activité de la part des journalistes de toutes les nations à la Maison de la presse, où ils sont apparus de nouveau en nombre, après des absences plus ou moins prolongées de la plupart d'entre eux, et à l'aérodrome de Cointrin, rien ne donne à penser que l'on guette particulièrement un événement d'une importance pourtant capitale pour l'avenir d'une bonne partie du monde.

En revanche, il va sans dire que les hôtels et les résidences particulières des délégations, toujours précautionneusement surveillées, et de plus en plus, par la police et l'armée, ont retrouvé l'atmosphère des grandes journées du début.

(Lire la suite en dernières dépêches)

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

M. Mendès-France a rencontré le chef de la délégation du Viet-minh

GENÈVE, 12 (A.F.P.). — L'entretien d'une heure entre M. Pierre Mendès-France et M. Pham Van Dong est le fait numéro un de la première journée genevoise du président du Conseil français. C'était la première fois en outre que le chef de la délégation du Viet-minh était reçu par le chef de la délégation française depuis le début de la conférence de Genève.

L'entretien fut essentiellement réaliste. Tous les sujets furent abordés : ligne de démarcation, contrôle, garantie de l'armistice. Une nouvelle conversation entre M. Mendès-France et M. Pham Van Dong est prévue pour lundi après-midi.

M. Pham Van Dong avait vu au préalable le délégué de l'Inde

Le chef de la délégation du Viet-minh, avant de se rendre à la résidence française de « Joli Port », avait conféré avec M. Krishna Menon, immédiatement après que celui-ci, qui revenait à Genève pour la troisième fois, fut descendu d'avion. Le représentant personnel de M. Nehru est, semble-t-il, préoccupé avant tout par le problème des garanties de l'armistice et proposerait que l'Inde soit au nombre des puissances garantes.

Cette suggestion serait favorablement accueillie du côté britannique. On a vu que cette question des garanties fut peu après abordée au cours de l'entretien Pham Van Dong - Mendès-France.

Autres entretiens

M. Mendès-France, qui avait commencé par réunir ses collaborateurs à dix heures, avait reçu au début de l'après-midi, M. Douglas Dillon et M. Alexis Johnson, comme il est annoncé autre part.

Peu après cette entrevue franco-américaine, le président du conseil recevait M. Tep Phan, chef de la délégation du Cambodge. Pendant ce temps, la commission militaire sur le Cambodge tenait sa dernière séance et mettait au point son rapport sur les modifications à apporter au dispositif militaire en vue de l'armistice.

Aujourd'hui, arrivée d'Eden et peut-être de Chou en Lai

Dernier aspect de la journée : l'arrivée de M. Guy La Chambre, ministre des Etats associés qui, aussitôt, est entré en contact avec les délégations laotienne, cambodgienne et vietnamienne.

La journée de lundi s'annonce aussi chargée que celle de dimanche. On attend le retour de M. Anthony Eden et, peut-être, celui de M. Chou en Lai.

Le secrétaire d'Etat au Foreign Office déjeunera avec le président du Conseil français et conférera dans l'après-midi avec M. Molotov, qui est, comme lui, président de la conférence sur l'Indochine. On assure, dans les milieux britanniques que les dispositions de M. Eden sont les mêmes que celles qu'il avait à son départ et qu'il est fermement résolu à appuyer les négociateurs français dans leur recherche d'un arrangement pacifique, même, laisse-t-on entendre, si les Etats-Unis estimaient ne pas pouvoir s'associer à la garantie de l'armistice.

Une conversation Mendès-France - Krishna Menon est au programme.

DRAPEAUX, CHÂTEAU-FORT ET CARABINIERS

La réception des bannières, à Oron, a marqué l'ouverture du Tir fédéral.

Tandis que neige et pluie mettent en péril les troupeaux dans les Alpes grisonnes,

l'Autriche vit les heures les plus tragiques de son histoire

Le Danube monte encore. Ses eaux, qui ont englouti neuf nouvelles victimes, s'étendent sur un chaos sinistre

Vienne en péril

VIENNE, 12 (A.F.P.). — Tandis que la situation se stabilise ou s'améliore au Tyrol, à Salzbourg et en Haute-Autriche, la catastrophe s'aggrave en Basse-Autriche et s'étend jusqu'aux portes de Vienne. A Linz, des maisons inondées s'effondrent par dizaines.

Grâce aux vastes prairies inondables qui s'étendent à l'ouest de Vienne, la crue du Danube peut être freinée dans la ville même, où jusqu'à présent, seules les installations du port sont inondées. Mais déjà, la voie ferrée qui, parallèlement au fleuve, relie Vienne à son faubourg de Klosterneubourg, est inutilisable, et dans cette dernière localité l'eau continue à monter.

La ligne ferroviaire Vienne-Linz qui continue vers l'Allemagne, la Suisse et la France est coupée depuis dimanche matin sur une longueur de 25 km. L'Arlberg-Orient-express et les autres trains venant de l'ouest ne dépassent pas Linz. Les voyageurs se rendant à Vienne doivent emprunter des trains qui font un détour de plus de 300 km. à travers la Styrie.

Deux villes partiellement inondées

Le Danube monte encore

VIENNE, 12 (A.F.P.). — La radio de Prague, captée à Vienne, annonce que les villes de Cheb (Eger), à la frontière allemande, et de Sokolov (Falkenau) ont été partiellement inondées par la crue de l'Ohr (affluent de l'Elbe).

En Slovaquie, le niveau du Danube continue à monter.

En Haute-Autriche

La catastrophe qui a frappé Linz est sans précédent dans l'histoire

VIENNE, 11 (A.F.P.). — La catastrophe qui a frappé la ville de Linz, capitale de la province de Haute-Autriche, grand port fluvial sur le Danube, avec 185,000 habitants et qui est considérée comme la ville industrielle la plus moderne d'Autriche, est sans précédent dans l'histoire.

Dans Linz, le Danube en crue a dépassé de 500 m. de chaque côté ses rives. Mille immeubles sont inondés. Les seuls toits d'un quart d'entre eux émergent encore. Quinze mille personnes, soit près de 10 % de la population, ont dû être évacuées, la plupart du temps « in extremis » et dans des conditions difficiles, les gens ne se décidant, malgré les conseils des autorités, à abandonner leur domicile et leurs biens qu'au dernier moment. Ils sont recueillis dans les écoles, les hôpitaux et chez les particuliers. Le manque d'embarcations a également considérablement gêné les évacuations.

A 15 km. de Linz, les troupes américaines ont dû intervenir de toute urgence avec des bateaux de débarquement pour évacuer les 2500 habitants du village d'Alkoven.

Au sud-est de Linz, la crue du Danube et de son affluent, l'Enns, a formé un lac de 6 km. de longueur, 2 km. de largeur, qui ne cesse d'augmenter et atteint la ville (8000 habitants).

De la province voisine de Basse-Autriche et de la région des lacs de Salzkammergut, où la situation s'est améliorée, toutes les embarcations disponibles sont dirigées sur Linz. Le Danube a atteint la cote de 9 m. 95 dans Linz même.

A Linz, le Danube a envahi le rez-de-chaussée de la clinique d'accouchements municipale, où se trouvent 175 jeunes mères et leurs enfants.

Les troupes russes offrent leur aide

Le gouvernement autrichien a adressé un appel à la population pour qu'elle contribue au fonds de secours pour les sinistrés. Les dommages matériels apparaissent si énormes qu'il est nécessaire de faire appel à la solidarité de tous pour les réparer.

Les autorités soviétiques d'occupation ont informé, samedi, le gouvernement autrichien qu'elles proposaient le concours de leurs troupes et de leurs moyens techniques pour lutter contre les inondations.

(Lire la suite en 9me page)

BILLET LITTÉRAIRE

« SECRET DES VISAGES »

par le Dr René Burnand

Il y a dans l'esprit vaudois quelque chose qui nous irrite parfois un peu ; c'est cette manière tranquille et confortable de toujours prendre la vie par le bon côté, et de tirer de toute expérience, si décevante soit-elle, une morale paisible, agréablement encourageante, et d'autant plus facile qu'elle bannit à peu près tout effort. On a envie de dire à ces gens : vous trichez ; en éliminant, comme vous le faites, le tragique de la vie, vous l'énervez, vous l'affadissez. Mieux vaut encore le malheur, parce que dans l'âme il maintient une tension qui l'oblige à s'éduquer, à se dépasser elle-même, que cette eau tiède et vaguement écœurante de petites satisfactions quotidiennes.

Ce reproche, je l'aurais presque adressé au Dr Burnand en abordant Secret des visages (1), *recueil d'essais et de souvenirs rédigés par un homme qui, ayant accumulé au cours de sa carrière médicale une riche moisson d'expériences de toute sorte, en fait aujourd'hui profiter ses lecteurs. Ce volume, en effet, s'ouvre sur une visite à M. Louis Saugy, artiste découpeur de papier, à Rougemont, dont les tableaux sont très appréciés des Anglo-Saxons amoureux de sites alpestres et de vie rustique. C'est admirable, c'est touchant, mais d'un autre côté c'est trop cette réussite par la vertu naïve et travailleuse qui semble être notre spécialité nationale. Certes, une bonne conscience est un don de Dieu, mais qu'elle ait la pudeur de ne pas trop se donner en exemple !*

Heureusement, cette première impression a été démentie par la suite. Non, le Dr Burnand ne triche pas ; et sa sagesse, pour être toujours souriante, ne dissimule pas les abîmes qui s'ouvrent devant toute vie. L'une des qualités éminentes de ce livre est même de souligner, avec sérieux ou avec humour, selon les cas, les hiatus, les bizarreries, les contradictions de la destinée ; un médecin, sur ce thème, n'est pas embarrasé de parler.

~~~

Quel délicieux récit, par exemple, que celui de Sonia, cette jeune Russe d'excellente famille qui, par idéalisme, a follement aimé un révolutionnaire, qui l'a épousé, et qui, après l'avoir suivi jusqu'en Sibérie, constate que son mari n'est qu'un médiocre ! Chez elle point de révolte ; elle a tout pardonné. Ou encore ce diplomate italien, tuberculeux, qui attend d'être complètement guéri pour jouer à son médecin le tour de se suicider ! C'est parfait.

Décidément, il en va de la littérature comme de la morale évangélique : c'est le sel qui lui donne sa saveur ; le sucre ne lui vaut rien. C'est pourquoi nous aimons tant aussi cette histoire de M. Grosguillaume, l'athlète forain, cet hercule qui, sur une barre de fer, soulève cinq ou six personnes pesant ensemble au moins trois cents kilos. Le lendemain, le Dr Burnand le rencontre à la gare, et ne l'ayant pas reconnu, plaignant ce gros homme essoufflé, il lui offre de lui porter sa valise ; on s'imagine que l'hercule va rire, mais non, il accepte de grand cœur, non sans se plaindre amèrement de ses camarades : « Croyez-vous que ces flemmards me donneraient un coup de main. Elle pèse bien dix kilos, cette sacrée valise ; j'en ai les bras en compote. Ma foi, puisque vous m'offrez de partager la charge, j'accepte de grand cœur. »

~~~

Mais ce qui est mieux encore, ce sont les réflexions dont le Dr Burnand fait suivre ce récit ; avec une finesse, une ouverture d'esprit, qui n'est pas sans analogie avec celle de Montaigne, il distingue les différents plans de la nature humaine. Aucun de nous n'est un, ni dans sa vie intime, ni dans cette existence au second degré qu'il vit dans l'esprit des autres. La nature de l'homme est extensible ; il peut d'un instant à l'autre se compartimenter, se fermer, n'être plus que l'ombre de lui-même, mais l'inverse arrive aussi : il y a chez certains êtres que l'on croyait définitivement sclérosés d'étonnantes résurrections.

Nous voilà maintenant tout à fait réconciliés avec le Dr Burnand. Qu'il nous parle de Mussolini, dont il trace un portrait fort pittoresque — il a même eu le mérite de le faire éclater de rire ! — ou de sa domestique Séraphine, une originale fieffée, il est toujours dans la note juste ; il réussit ainsi ce tour de force d'être à la fois clairvoyant et tonique.

P.-L. BOREL.

(1) Labor et Fides.

Beau succès des représentations sur l'eau du «Baiser du prince» aux Brenets

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Samedi et dimanche soirs se sont déroulées, aux Brenets, les représentations de la légende dramatique « Le baiser du prince », œuvre nouvelle du Dr Jean Haldimann, de Saint-Imier.

Le temps était plus clément que la semaine dernière. Le ciel était couvert, mais la pluie eut la bonne idée de ne faire son apparition — bien timide heureusement — qu'à la fin de la soirée. Le public, venu de toutes les Montagnes, était fort nombreux sur les gradins de la rive du Pré-du-Lac. Parmi les invités, on notait la présence de MM. Edmond Guinand et Gaston Clottu, conseillers d'Etat.

Disons d'emblée que ce spectacle sur l'eau fut particulièrement réussi. Certes, le cadre faisait beaucoup, le miroir du lac reflétant les feux des projecteurs, la falaise rocheuse de la côte française, le va-et-vient mystérieux des barques. Mais à côté de cela, il y eut les chœurs et les joyeuses danses de la Chanson veveysanne, sous la direction de M. André Jomini. Puis ce fut la « première », sur le radeau servant de scène, du « Baiser du prince ». Le Dr Haldimann, comme on le sait, s'est inspiré d'une vieille légende du Doubs, pour conter une « histoire d'amour et de mort ». Il a évoqué, dans un style à la fois poétique et dramatique, l'aventure de la jeune batelière des Brenets, Valentine, qui, en promenade sur le lac de Neuchâtel avec son fiancé, a assisté à un incident, cause du drame final. Le comte Berthold de Neuchâtel est tombé à l'eau et Amaury, le fiancé de la jolie Brenassière, a sauvé son seigneur. Cela a valu à Valentine un baiser du prince et à Amaury des terres au bord du Doubs et la charge de grand veneur dans les Montagnes neuchâteloises.

L'argument du drame est le conflit qui naît chez Valentine, amoureuse d'Amaury et attirée par le prince. Le premier acte nous montre la batelière partagée entre des sentiments contraires, les affrontant avec la fougue de la jeunesse. Au deuxième acte, l'action se précipite. Le comte est en partie de chasse sur les côtes du Doubs. Il rencontre Valentine et ses propos troublent la jeune fille. Quand elle apprend par son fiancé que le comte a rendez-vous à Biaufond avec la cour de Montbéliard et qu'il va accueillir sa fiancée, Sybille de Montbéliard, Valentine presse Amaury de l'emmener à la suite du prince. Au troisième acte, qui se passe au château de Neuchâtel, le comte Berthold souffre d'un état de langueur que personne ne peut soigner. La partie de chasse s'est tragiquement terminée. Sybille a fait une chute de cheval et a perdu la vie. Valentine, qui avait été découverte veillant sur le corps de sa rivale, a avoué l'avoir tuée. Elle a été arrêtée, ainsi qu'Amaury. Berthold se refuse à croire au crime. Et la réalité est qu'il n'y a pas eu crime mais accident et que Valentine ne veut pas se rétracter. A grand amour, grand renoncement. La raison d'Etat, incarnée par le régent, voudra que Valentine aille au gibet. Au dernier acte, Amaury arrive au bord du Doubs, portant le corps de sa fiancée qui reposera désormais dans les lieux où naquit un tragique amour.

Le metteur en scène, M. Jean Kiehl, n'avait pas seulement à animer son vaste plateau-radeau, mais aussi à régler l'arrivée des protagonistes en barques, évolutions qui participaient grâce à des éclairages au spectacle lui-même. Sa tâche était difficile et il s'en est acquitté fort bien. Les acteurs étaient excellents, que ce soit Mme Monique Mani (Valentine), François Simon (Amaury), Serge Nicoloff (le prince), Adrien Nicati (le père), J.-J. Vaudaux (le régent), Mlle Milly Perret (la mère), Jean Monnier (Cuegnand) et André Faure (frère Jean). Les décors de M. Fritz Jeanneret ajoutaient, grâce à leur simplicité, à la beauté du spectacle. La Chanson veveysanne a souligné certaines scènes de chœurs choisis.

Cette fête sur l'eau se termina par des feux d'artifice tirés de la rive française et qui furent vivement applaudis.

D. B.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Ordures ménagères

Ramassage des déchets encombrants ne pouvant être mis dans les poubelles Ochsner, ainsi que des déchets de jardin :

1re tournée : mercredi après-midi, 14 juillet 1954, dans toute la ville.

A cette occasion, les caisses hors d'usage seront également ramassées si elles ont été munies par leurs propriétaires d'une étiquette portant l'inscription « pour la décharge ».

2me tournée : mercredi après-midi 21 juillet 1954, dans toute la ville.

A partir du mois d'août : les 1er et 3me mercredis après-midi, dans toute la ville.

Direction des travaux publics.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de Monsieur Romildo Pianca de construire une maison d'habitation à l'ouest de sa propriété, 31, chemin des Noyers (article 4566 du cadastre).

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 26 juillet 1954.

Police des constructions.

IMMEUBLES

Particulier cherche à acheter un

immeuble locatif

de trois ou cinq logements en parfait état d'entretien. Seul immeuble bien situé avec loyers normaux entre en considération. Discrétion. — Faire offres détaillées avec indication du prix de vente et rentabilité sous L. S. 223 au bureau de la Feuille d'avis.

Terrain à vendre

Saint-Blaise, magnifique terrain de 1240 m². Vue très étendue et imprenable, deux accès, à vendre pour tout de suite. Faire offres à l'étude Blaise de Montmollin, tél. 7 53 56, Saint-Blaise.

A vendre une

maison familiale

de cinq pièces, avec tout confort, grand dégagement, verger, près de Neuchâtel. Adresser offres écrites à M. A. 198 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Appartement

de trois pièces, tout confort à l'est de la ville pour le 24 octobre 1954. Adresser offres écrites à L. R. 123 au bureau de la Feuille d'avis.

CONCISE

A trois minutes de la gare, à louer un appartement de trois chambres, éventuellement avec un grand local pouvant servir d'atelier. Libre tout de suite. S'adresser à F. H. Kaufmann. Téléphone 4 51 31.

GARAGES

chemin des Grands-Pins-Rocher. S'adresser: Côte No 2. Tél. 5 28 39.

CHAMBRES

Chambre à louer au centre. Tél. 5 13 70.

A louer, pour tout de suite, au centre de la ville, une

grande chambre indépendante

non meublée. Se présenter depuis 18 h. Demander l'adresse du No 233 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle grande chambre à louer. Avenue du Premier-Mars 8, 1er étage.

A louer une petite chambre à jeune homme sérieux. Soleil, chauffage, téléphone. Quai Godet 4, 2me étage, à gauche.

DEM. A LOUER

On cherche à louer une

chambre meublée

quartier Favag ou aux environs. — Offres à Monique Durig, Môtiers (Neuchâtel).

On cherche à louer, pour date à convenir, un

appartement

de quatre ou cinq pièces, dans la région de Corcelles, Auvernier, Bôle, Colombier. Situation tranquille. Offres au pasteur Schneider, Saint-Blaise.

OFFRES D'EMPLOIS

On engagerait pour la fin juillet une

JEUNE FILLE

sérieuse, au courant du service de tea-room. Bons gages. Faire offres avec copies de certificats et photographie sous chiffres P 10784 N à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

On cherche des

ferblantiers et plombiers

Places stables.

Offres à A. Schneider S. A., Pont-d'Arve 18, Genève.

La Clinique psychiatrique et maison de santé de Bellelay (Jura bernois), engagerait pour le 30 septembre ou date à convenir une

secrétaire

pour la correspondance médicale, connaissant parfaitement la langue française, la sténo-dactylographie et possédant une certaine culture ainsi qu'un diplôme. Conditions avantageuses ; très jolie chambre avec confort moderne. Faire offres à la direction de la Maison de santé de Bellelay.

On cherche pour le 15 juillet, pour un remplacement de quinze jours, une

sommelière

qualifiée. Faire offre à John Hurbin, Bar de la Poste, Neuchâtel.

Nous cherchons pour tout de suite une

aide de cuisine

nourrie, logée, congé le dimanche. Place à l'année. — Faire offres au Foyer « Paillard », Sainte-Croix.

On demande pour Bâle-Campagne, dans une villa moderne, une

PERSONNE

présentant bien, de toute confiance et étant expérimentée dans la tenue d'un ménage très soigné.

Très bons gages assurés. Entrée selon entente. Téléphoner au 5 43 86.

Restaurant de la ville cherche une

remplaçante

deux jours par semaine, ainsi qu'une

fille de salle-sommelière

Entrée à convenir. Téléphone 5 48 21.

Je cherche pour tout de suite un

ferblantier

et un

appareilleur

qualifiés. Places stables. Faire offres à Charles JEANNET, ferblantier-appareilleur, Plaine 56, Yverdon. Tél. (024) 2 29 26.

Fille de salle-sommelière

connaissant parfaitement les deux services et deux langues si possible, gros gain assuré, nourrie, logée, un

jeune cuisinier

et un

garçon de cuisine

bon gain assuré, trouveraient des places stables. Faire offres ou se présenter à l'hôtel de l'Aigle, à Couvet (Neuchâtel). Frais de déplacement payés. Tél. (038) 9 21 32.

On cherche une

femme de ménage

pour le matin. Faubourg de l'Hôpital 17, 3me étage.

PERSONNE

est demandée pour aider deux heures tous les jours dans un ménage. Pension Monnard, Beaux-Arts 3.

On cherche une jeune fille pour un

tea-room - glacier

Tél. 5 61 60.

On demande un bon

OUVRIER

pour les

FOINS

Marcel Geiser, Miéville 125, la Sagne, tél. (039) 8 31 80.

On cherche pour tout de suite un

MENUISIER

ou un

menuisier-charpentier

capable. — Faire offres avec références sous chiffres L. A. 230 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune maçon

habile et consciencieux cherche du travail à la tâche. Adresser offres écrites à V. B. 176 au bureau de la Feuille d'avis.

Couple et fils de 20 ans, ferblantier - appareilleur, sérieux, honnête, de toute confiance, cherche une place de

CONCIERGE

dans un immeuble, une fabrique ou un garage, avec logement, pour l'automne 1954 ou date à convenir. Références et certificats à disposition. Adresser offres écrites à X. Z. 215, au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

■ J'achète à des prix vraiment forts ■

je paye tout de suite : dentiers, or dentaire, orfèvrerie, montres, bijouterie, argent. — F. San, acheteur concessionné, Bâle, Missionsstrasse 58.

THIEL maître teinturier **51751**

DU CRAYON À L'ARMOIRE EN ACIER RAMSEYER Tout pour le bureau **Tél. 51279**

Appareillage Ferblanterie F. Gross & Fils Installations sanitaires COQ-D'INDE 24 **Tél. 52056**

Nettoyages Ponçage, imprégnation et glaçage de parquets Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements **Tél. 5 60 50** R. BONZON Cassardes 18

Charpenterie Menuiserie Decoppet frères Evole 49 - Neuchâtel **Tél. 5 12 67**

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION

VUILLEMIN HENRI COUVREUR Successeur de Vuillemin et Cie J.-J.-Lallemand 1 **Tél. 5 23 77**

Perrot & Cie **ÉLECTRICITÉ 5 18 36** Saint-Honoré 5

VÉLOS neufs et d'occasion *Tous prix* **M. BORNAND** Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

SERRURERIE CARL DONNER & FILS Tous travaux de serrurerie et réparations Bellevaux 8 **5 31 23** Volets à rouleaux, sangle, corde

AUTO-ÉCOLE A. ENGGIST Tél. 7 53 12 GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77

Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher ROTISSERIE MODERNE EPICERIE FINE Faubourg de l'Hôpital 17 **Tél. 5 12 58**

«CIGHELIO» Héliographie - Photocopie Multicopie - Zincographie Reproductions de plans, documents, etc. Moulins 31 - Tél. **5 22 93**

BLANCHISSERIE NOUVELLE AREUSE Tél. 6 31 51

Livraisons et ramassage : lundi et samedi après-midi, prix populaires. SÉCHAGE EN PLEIN AIR

PROF. MÉDICALES

Gaston GEHRIG médecin-vétérinaire DE RETOUR

Dr CROSETTI pas de consultations jusqu'au 9 août

Dr V. Schlaeppi Médecin oculiste **absent** reprend ses consultations le 27 juillet

Dr Chable Maladies de la peau et des voies urinaires **recevra jusqu'à nouvel avis** les lundi, mercredi et samedi, de 14 à 16 h.

Dr Cornu FONTAINES **absent** du 13 juillet au 1er août

Dr Clottu Saint-Blaise **absent** du 12 juillet au 8 août

Dr Girardet **absent** du 12 juillet au 2 août

Prof. médicales auxiliaires

Mme GILLABERT INFIRMIÈRE Rue Matile 28 **ABSENTE jusqu'au 10 août**

REMERCIEMENTS

Madame DEBÉLY et ses enfants, profondément touchés des témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil, et dans l'impossibilité de remercier chacun, prient tous ceux qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs affectueux messages se sont associés à leur douloureuse épreuve, de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

Peseux, le 12 juillet 1954.

BULLETIN D'ABONNEMENT

A LA

Feuille d'avis de Neuchâtel

Le soussigné s'abonne dès ce jour jusqu'au

30 septembre . . . . » 6.85
31 décembre . . . . » 14.60

Nom : .....

Prénom : .....

Rue : .....

Localité : .....

Adresser le présent bulletin sous enveloppe affranchie de 5 ct. à

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » Neuchâtel

☛ Ne concerne pas les personnes qui reçoivent déjà le journal.

VEL* fait merveille pour la lingerie délicate

* Plus besoin de frotter, ce qui use les tissus, plus de dépôt calcaire qui détruit les fibres. Plus de couleurs ternes! Fr. 1.—, 2.50 et 5.50; en vente partout.

Colgate-Palmolive S.A. Zurich

56

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La lettre sans réponse

par 44

ROCHEBRUNE

L'émotion la faisait bafouiller, l'entrainait d'une idée à l'autre — fait extrêmement rare chez une personne aussi méthodique ! Mais Isidore, lui, ne perdait nullement la tête ; il ne s'attacha qu'au début de cette phrase embrouillée, où une promesse s'annonçait :

— Si je vous trouve ce moyen ? interrompit-il calmement.

— Alors, monsieur, et si vos soupçons, en outre, se révèlent exacts, vous pouvez compter sur mon appui total, absolu, pour épouser une de mes nièces ! Car je possède contre elles des moyens de pression bien plus considérables que vous ne pouvez l'imaginer !

Elle se pencha vers lui et ajouta d'une voix basse, mais qui vibrait de passion :

— Je puis faire mourir leur père !

Isidore faillit répondre : « Voilà qui est parfait ». Non qu'il fût sanguinaire : il pensait simplement que devant la seule menace les jeunes filles se soumettraient. Mais il retint cette expression trop sincère et déclara :

— Je vous remercie, mademoiselle, de l'engagement que vous venez de prendre en ma faveur ; je sais que vous êtes de celles qui ne renient jamais leur parole.

Par cette phrase, il enregistrait solennellement la promesse, la rendait définitive.

— En effet, répondit Mlle de Voiron. L'accord est conclu entre nous. Alors, je vous écoute. Comment puis-je opérer sans le moindre risque de vexer un innocent ?

— C'est très simple, répliqua-t-il en se penchant vers elle.

Puis un court moment, il lui parla à voix basse.

Et l'idée qu'il proposa était si laide que Virginie, une seconde, ferma les yeux, avec un pli de dégout sur la bouche... Mais la haine demeura la plus forte ; si répugnante que fût la méthode, elle paraissait efficace.

— C'est bien, dit Mlle de Voiron. J'adopte le projet. Notre accord est conclu.

Dans le même instant, les fiancés remontaient, inquiets mais heureux, vers le château.

Finalement, ils venaient de décider d'entrer au salon, non pas tous quatre ensemble, mais en deux groupes successifs. La présentation serait ainsi moins brutale à l'égard de tante Virginie. En outre, quand celle-ci aurait usé contre Jacques la première vague de son courroux, l'apparition du véritable Adrien de Sostène, qu'elle ne connaissait pas encore même de vue, pourrait la surprendre assez pour engourdir un instant sa colère ; Adrien en profiterait pour faire jouer le poids que représentait, pensait-il bien à tort, le sacerdoce de son frère auprès de la vieille demoiselle.

Ainsi, dans un camp comme dans l'autre, un plan de combat se trouvait préparé ; or rien n'allait se passer comme il était prévu, tant par les jeunes filles que par leur tante.

Celle-ci avait l'intention de jouer comme le chat avec la souris et d'amener de très loin, avec un raffinement de cruauté, l'attaque que, sur les conseils d'Isidore, elle avait combinée. Mais elle était en réalité bien moins méchante qu'elle ne le pensait elle-même ; très dure, c'est vrai ; vindicative, on ne le sait que trop ; avant tout, autoritaire et violente dans sa volonté, mais non pas cruelle froidement et par jeu.

Aussi, malgré tous ses desseins, elle ne put retenir et ménager son attaque, qui jaillit spontanément dans la simplicité du plan essentiel. Dès l'entrée, elle lança à Jacques :

— Ah ! docteur, vous arrivez à point, je crains de perdre connaissance !

— Que se passe-t-il ? s'écria Jacques.

— Il se passe que je viens d'apercevoir et de croiser sur la route l'être le plus vil, le plus faux, le plus misérable que j'aie jamais rencontré dans toute ma vie ! Vous avez déjà deviné ? Oui, Mme Emilienne Barnave elle-même !

Jacques était devenu blanc.

— C'est faux ! lança-t-il d'une voix étranglée. Ma grand-mère est une femme de cœur, respectable entre toutes, et de qui la vie entière a été faite de bonté, de loyauté et de dévouement ! Seule, votre haine contre elle mérite les qualificatifs que vous avez employés !

Mlle Voiron garda un instant le silence. Deux sentiments se heurtaient en elle.

D'une part, le triomphe : sa ruse avait réussi, le plan d'Isidore s'était révélé efficace. Grâce à ces insultes, qui ne pouvaient irriter que le seul Jacques Métérier, elle l'avait obligé à se dévoiler ; et cela, sans risquer de vexer le véritable Adrien de Sostène, au cas où elle se serait trompée dans ses soupçons.

Mais, d'autre part, elle éprouvait aussi de la honte... beaucoup de honte. Certes, elle n'avait pas menti ; ce qu'elle avait dit au sujet d'Emilienne, elle l'éprouvait en vérité, et avec passion, depuis cinquante-deux ans ! Mais elle sentait bien qu'elle n'aurait jamais dû l'exprimer devant son petit-fils. Insulter aux sentiments filiaux demeure toujours, quelles qu'en soient les excuses, une très mauvaise action.

Oui, Virginie de Voiron, son triomphe obtenu, en connaissait maintenant la rançon d'amertume... qu'elle aurait nommée remords si son orgueil le lui avait permis. Elle en éprouvait toute la honte, même si elle ne voulait pas se l'avouer, et elle prononça à voix basse :

— Je regrette, monsieur... Je voulais vous forcer à avouer. Je retire mes paroles offensantes. Il est vrai que je hais votre grand-mère et tous les siens, depuis longtemps, de toute mon âme et pour toujours ; mais je dois reconnaître en elle une femme parfaitement respectable et que vous avez raison d'aimer et d'estimer. Cela dit, comme il était de mon devoir, veuillez vous retirer, monsieur, et ne jamais reparaître sous mes yeux.

Devant ces excuses — extraordinaires quand on connaissait l'orgueil de leur auteur — Jacques s'était apaisé. Il dit calmement :

— Je me retire, mademoiselle. Mais je dois vous informer que Laurette partira avec moi ; elle trouvera, auprès de ma grand-mère, un foyer jusqu'à notre prochain mariage.

Maintenant que Mlle de Voiron avait satisfait à ses scrupules, seul le triomphe dominait en elle et, par avance, elle l'imaginait, le savourait total. Un sourire glacé parut sur ses lèvres, comme un sinistre présage, tandis qu'elle répliquait tranquillement :

— Je ne la retiendrez certes pas de force, monsieur. Laissez-lui seulement le temps de dégager ma responsabilité en téléphonant à ses parents. Elle vous rejoindra avant une heure, si elle le juge encore à propos.

Jacques se sentait si sûr du succès qu'il ne crut pas devoir refuser cette demande, juste en elle-même et ultime chance de conciliation.

— Bien, dit-il ; je pars donc le premier. Auparavant, je veux m'excuser, à mon tour, pour la supercherie à laquelle les circonstances m'ont contraint, et dans laquelle vous ne verrez certainement aucune intention de vous offenser. Nous arrivions d'ailleurs, en cette minute même, expressément pour vous l'avouer et vous demander votre pardon ; mais je vois que quelqu'un a cru bon de ne pas nous laisser cette initiative qui aurait pu vous attendrir...

Le regard de Jacques venait de se tourner vers Isidore, assis dans le fond du salon et qui semblait transformé en pierre. Mlle de Voiron se rappela sa promesse et intervint en hâte :

— En effet, monsieur, dit-elle, j'ai reçu cette lettre anonyme, qui m'a assez éclairée pour que je vous tendis le piège où vous êtes tombé ; mais j'ignore de qui elle émane. *(A suivre)*

En prenant le tram N° 3,

vous trouverez...
tout ce que vous désirez

en PRIX, CHOIX et QUALITÉ

Grandeur 44 à 54

Complets en cheviotte laine. **75.- 89.-**
Complets en pure laine **100.-**
Complets en pure laine peignée . . **109.-**
Complets en pure laine peignée

DESSINS NOUVEAUTÉS :
« Diagonal » - Tropical - Prince de Galles - Fil à fil

125.- 139.- 159.- 179.-

ENSEMBLES COMBINÉS

Veston en cheviotte fantaisie avec **pantalon** uni
les 2 pièces 69.- 85.- 100.- 115.-

MANTEAUX	en popeline coton . . . . depuis	45.-
MANTEAUX	en popeline coton façon TRENCH entièrement doublé du même tissu depuis	66.-
PANTALONS	FLANELLE UNIE . . . depuis	20.-
Complets salopettes	SANFOR . . . depuis	18.-

IMPOT COMPRIS

Vêtements MOINE Peseux

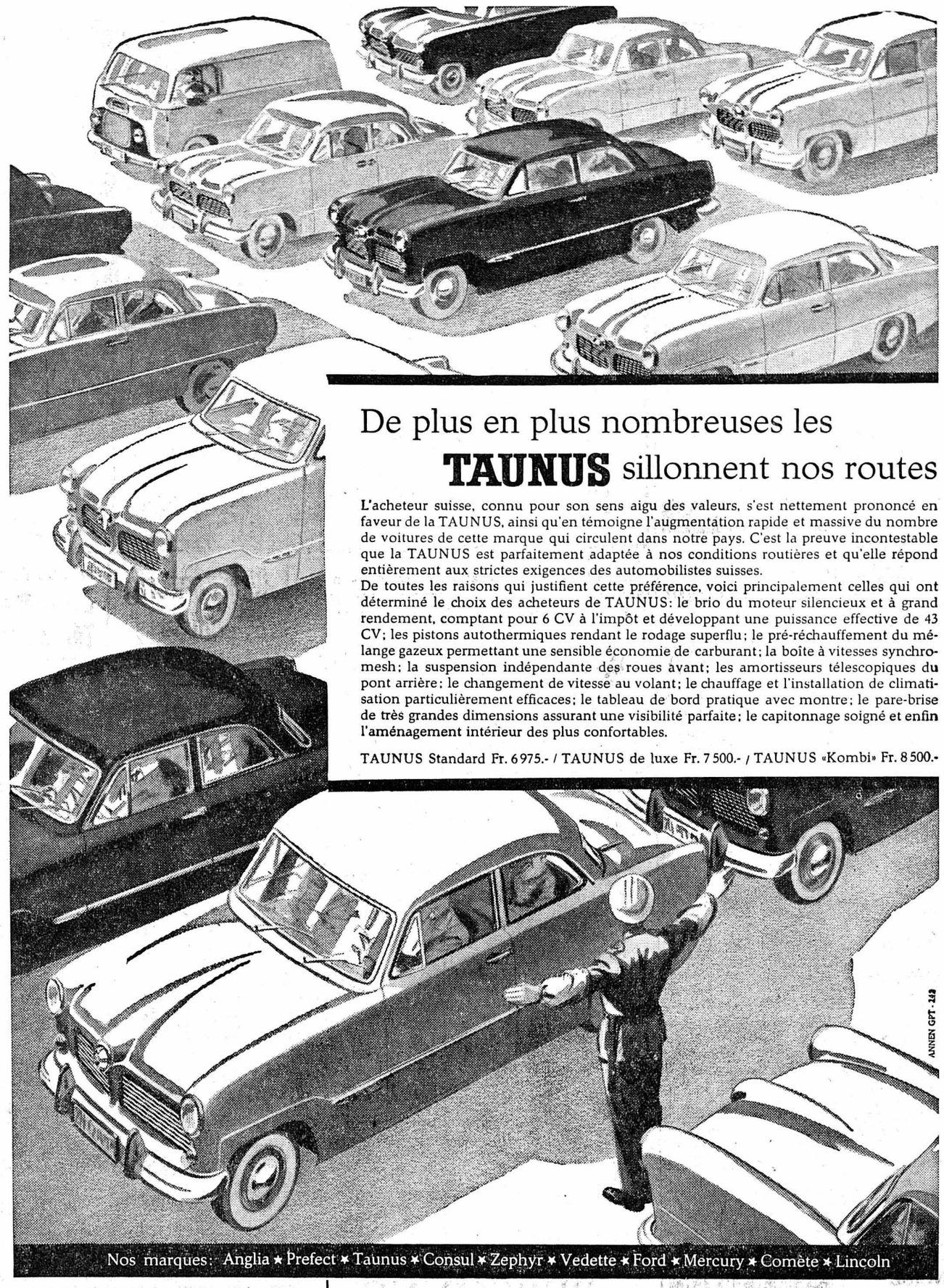

De plus en plus nombreuses les **TAUNUS** sillonnent nos routes

L'acheteur suisse, connu pour son sens aigu des valeurs, s'est nettement prononcé en faveur de la TAUNUS, ainsi qu'en témoigne l'augmentation rapide et massive du nombre de voitures de cette marque qui circulent dans notre pays. C'est la preuve incontestable que la TAUNUS est parfaitement adaptée à nos conditions routières et qu'elle répond entièrement aux strictes exigences des automobilistes suisses.
De toutes les raisons qui justifient cette préférence, voici principalement celles qui ont déterminé le choix des acheteurs de TAUNUS: le brio du moteur silencieux et à grand rendement, comptant pour 6 CV à l'impôt et développant une puissance effective de 43 CV; les pistons autothermiques rendant le rodage superflu; le pré-réchauffement du mélange gazeux permettant une sensible économie de carburant; la boîte à vitesses synchromesh; la suspension indépendante des roues avant; les amortisseurs télescopiques du pont arrière; le changement de vitesse au volant; le chauffage et l'installation de climatisation particulièrement efficaces; le tableau de bord pratique avec montre; le pare-brise de très grandes dimensions assurant une visibilité parfaite; le capitonnage soigné et enfin l'aménagement intérieur des plus confortables.

TAUNUS Standard Fr. 6975.- / TAUNUS de luxe Fr. 7500.- / TAUNUS «Kombi» Fr. 8500.-

Exemple de l'achat d'une TAUNUS avec le plan de financement FORD:
Prix d'achat . . . . . frs. 6975.-
Acompte . . . . . frs. 1875.-
avec 18 versements mensuels de frs. 297.- intérêt de 6% p. a. compris.

NEUCHATEL : Grand Garage Robert
LA CHAUX-DE-FONDS : Garage des Trois-Rois S. A.
LE LOCLE : Garage des Trois-Rois S. A.
Les distributeurs d'autres localités figurent dans l'annuaire téléphonique sous « FORD ».
Délégué : O. Gehriger, Zurich

GRANDS GARAGES ROBERT

DISTRIBUTEURS OFFICIELS Faubourg du Lac 31 - NEUCHATEL - Quai de Champ-Bougin 36-38

On peut naturellement essayer une autre marque - mais on revient toujours au fromage Gerber.

Gerber

avec points JUWO

DRAPS DE LIT

bernois

coton, fil double, blanc, bonne qualité courante, dimensions 170 × 250 cm., draps de dessus ou de dessous

Fr. 12.50 la pièce

Industrie de la toile — Berne
SCHAERER & Co
Tél. (031) 5 71 20, case postale, Liebefeld

A VENDRE une

FORD ZÉPHIR 12 CV.

limousine, 4 portes, modèle 1952, de première main. — Ecrire à Case postale 402.

Chaque jour, la date exacte sur votre **TISSOT VISODATE**

P. Matthey — Orfèvrerie Horlogerie Bijouterie Seyon 5

PEUGEOT 202

1948, 6 CV, 3 vitesses. Revisée. Berline grise, 4 portes, 4 places. Intérieur housses neuves. Pneus neufs. Toit coulissant, chauffage-dégivreur. Fr. 2800.—.
Garage du Littoral - Neuchâtel
Agence Peugeot, tél. 5 26 38, début route des Falaises

Des **TAPIS** de qualité
Orient, moquette, etc.
Des **PRIX TRÈS AVANTAGEUX**
BENOIT, Maillefer 20 Tél. 5 34 69

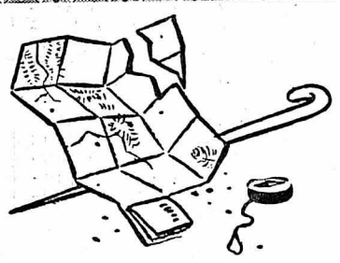

Pour réparer une carte topographique, il faut une bande d'une transparence parfaite. Rien de plus simple: prenez de la

Bande adhésive **SCOTCH**

Dans toutes les papeteries

Voici la preuve de la plus grande découverte scientifique dans l'histoire du dentifrice — la preuve que le Colgate au Gardol, ce nouvel additif merveilleux du Colgate, assure une protection durable contre les enzymes qui contribuent au développement de la carie.

IL A ÉTÉ SCIENTIFIQUEMENT PROUVÉ QU'AVEC LE NOUVEAU DENTIFRICE COLGATE AU GARDOL

le nettoyage régulier des dents matin et soir offre la meilleure

protection anti-carie durant jour et nuit,

la plus radicale que l'on puisse obtenir par le brossage des dents!

L'application pratique aux essais sur des centaines de personnes a confirmé l'action protectrice de longue durée du nouveau COLGATE au Gardol. Des sommités de la science dentaire américaine ont effectué pendant une année entière des essais qui ont démontré que cette matière active ne peut être éliminée ni par le rinçage, ni d'aucune autre façon. Employé matin et soir, ce nouveau dentifrice protège les dents jour et nuit, à chaque minute, contre les enzymes provocateurs de carie.

Vous pouvez obtenir maintenant le nouveau COLGATE, ce dentifrice contenant du Gardol, matière active à l'action protectrice très durable. Dorénavant vous pourrez vous assurer, ainsi qu'à votre famille et surtout à vos enfants, cette protection prolongée qui préservera vos dents des enzymes contribuant aux ravages de la carie. Sachez que Gardol fournit un regain de protection à chaque nettoyage des dents!

- **Purifie l'haleine et protège les dents!**

Le tube économique fr. 2.85
Le tube normal fr. 1.75

Colgate-Palmolive SA, Zurich 2

Employer Colgate matin et soir c'est préserver les dents jour et nuit de la carie !

CHEVROLET

à vendre, conduite intérieure, 4 portes, radio, modèle 1951, en parfait état. Ecrire sous chiffres X. B. 217 au bureau de la Feuille d'avis.

- **OPTIQUE**
- **PHOTO**
- **CINÉ**

Martin Luther
MAITRE OPTICIEN
(Maison fondée en 1852)
NEUCHATEL - Place Purry 7 - Tél. 5 13 67

Nouvelles sportives

A l'occasion de la XXVIme fête cantonale

Les gymnastes neuchâtelois ont vécu et fait vivre au public du chef-lieu deux magnifiques journées

Si la gymnastique est un sport, on doit admettre qu'elle se différencie des sports-spectacles au goût du jour. Cela provient de l'esprit dans lequel on pratique la gymnastique, esprit qui puise à la source du patriotisme. Les orateurs qui prirent la parole, lors de la cérémonie du couronnement des bannières et des vainqueurs, surent mettre l'accent sur cette particularité du sport gymnique qui fait partie de notre patrimoine national. Ces mêmes orateurs se sont également plu à relever que la gymnastique est, dans notre pays, l'apanage de gens qui s'y vouent avec un désintéressement total.

Nos lecteurs trouveront plus loin l'avis d'un technicien sur les résultats enregistrés à l'occasion de cette XXVIme fête cantonale de gymnastique. Nous nous bornerons ici à donner un reflet des différentes cérémonies qui se sont déroulées dans la journée d'hier.

Le premier acte officiel de cette fête cantonale fut la réception de la bannière cantonale. M. Georges Marti, président du comité d'organisation de la XXVme fête cantonale, remit officiellement la bannière cantonale à M. Paul Rognon, président du comité d'organisation de la présente fête.

Un culte fut ensuite célébré par le pasteur Lederach.

Le déjeuner officiel

Les officiels et les invités se retrouvèrent ensuite dans la grande salle de la Rotonde, où fut servi le déjeuner officiel.

M. Max Berthoud, président du comité de réception, présenta, au nom des organisateurs, les souhaits de bienvenue et salua la présence de M. Jean-Louis Barrelet, président du Conseil d'Etat, de M. Lucien Frasse, président de la Société cantonale de gymnastique, de M. John Chevalier, secrétaire de la S.F.G., de M. Marcel Roulet, commandant d'arrondissement, de M. André Richter, président du comité de la Fête des vendanges, de M. Bertrand Grandjean, honoraire fédéral et président d'honneur de la société cantonale.

Le cortège

Au début de l'après-midi, les gymnastes se groupèrent près du Musée des Beaux-Arts pour parcourir, en cortège, les rues de la ville et se rendre au stade.

Ce cortège encadré de dragons et de fanfares avait grande allure, avec ses bannières et ses cornes d'abondance fleuries. La tenue blanche des hommes contrastait avec le costume bleu des sections féminines.

Les cérémonies de clôture

Toute fête de gymnastique se termine par des manifestations d'ensemble dont le public est avide. Hier, on fut fidèle à la tradition. Les tribunes et les pelouses du stade du Cantonal contenaient une foule de spectateurs venus de tout le canton, parmi lesquels de nombreux vétérans gymnastes, reconnaissables à leurs sautoirs, chargés de nombreuses médailles, témoins des manifestations auxquelles ils prirent part.

Cet après-midi gymnique fort apprécié du public, fut ponctué par des discours de MM. Paul Rognon, Jean-Louis Barrelet et Lucien Frasse.

Après le couronnement des bannières, un nouveau cortège se forma pour aller déposer la bannière cantonale à l'hôtel de ville.

Concours de sections
(Couronne de laurier, 1re classe, avec frange or)

Invités : Fontenay/Bois, France (IV div.), 144,05 ; Vully (V div.), 143,43.

Ire division : 1. Ancienne, Neuchâtel, 144,76 ; 2. Ancienne, la Chaux-de-Fonds, 142,82.

IIIme division : 1. Couvet, 144,39 ; 2. Colombier, 144,12 ; 3. Le Locle, 143,82.

IVme division : 1. Cernier, 144,51 ; 2. Peseux, 143,92 ; 3. Les Verrières, 143,55 ; 4. Môtiers, 142,53 ; 5. Corcelles-Cormondrèche, 141,89 ; 6. Fleurier, 141,63.

Vme division : 1. Les Brenets, 144,59 ; 2. Noiraigue, 144,33 ; 3. Saint-Aubin, 144,27 ; 4. Fontainemelon, 144,25 ; 5. Serrières, 143,54 ; 6. Le Landeron, 143,49 ; 7. Travers, 143,01 ; 8. Savagnier, 142,99 ; 9. Pontarlier, 142,65 ; 10. Fontaines, 142,59; 11. Geneveys et Coffrane ; 12. Buttes ; 13. Cornaux ; 14. Cortaillod ; 15. Amis-Gymnastes, Neuchâtel ; 16 a. La Coudre; 16 b. Chézard-Saint-Martin ; 18. Rochefort ; 19. Cressier ; 20. Les Hauts-Geneveys; 21. Valangin.

Concours artistique

Catégorie A avec couronne : 1. Charles Deruns, Ancienne CH, 97 ; 2. René Winteregg, Couvet, 96,70 ; 3. Rico Waldvogel, Ancienne N, 95,90 ; 4. Pierre Landry, le Locle, 94,90 ; 5. Henri Mayor, Ancienne N, 94,80 ; 6. Ernest Hertig. Ancienne N, 94,70 ; 7. Jean-Pierre Aubry, Ancienne CH, 93 ; 8. Jacques Bonny, Amis-Gym., Neuchâtel, 92,90 ; 9. Willy Müller, Ancienne N, 92,10 ; 10. Martin Rutti, Ancienne CH, 91,80 ; 11. Walter Mietrup, Ancienne CH ; 12. Robert Fivaz, Couvet ; 13. Paul Stäubli, Ancienne N ; 14. Gottfried Sutter, Ancienne CH ; 15. Walter Kuhn, Ancienne N ; 16. Bernard de Pierre, Ancienne CH ; 17. Ruedi Hürlimann, Ancienne N ; 18. Marcel Führer, le Locle.

Catégorie B, avec palmes : 1. Charles Luchsinger, Ancienne CH, 94,70 ; 2. Richard Bader, Ancienne N, 94,50 ; 3. Jean-Pierre Simonet, Ancienne N, 93 ; 4. Gilbert Cuche, Dombresson-Villiers, 92,80 ; 5. Willy Lauener, Fontainemelon, 90,40 ; 6. Claude Blanc, le Locle, 90,30 ; 6 a. Gilbert Maillard, Ancienne CH, 90,30 ; 8. Michel Queloz, Couvet, 90,20 ; 9. Francis Jacot, Dombresson-Villiers, 90,10 ; 10. André Genre, le Landeron, 89,20.

Concours nationaux

Catégorie A, avec couronne : 1. Kurt Schild, Ancienne N, 98,85 ; 2. Hans Fasel, Ancienne N, 92,50 ; 3. Ernest Grossenbacher, Abeille CH, 92,10 ; 4. Paul Kuenzi, Geneveys-sur-Coffrane, 92 ; 5. Emile Wenker, Cortaillod, 90,80 ; 6. Alexandre Zangrando, Couvet, 90,60 ; 7. Fritz Hoffer, Abeille CH, 90,30 ; 8. Otto Kuffer, Fontainemelon, 89,65.

Catégorie B, avec palmes : 1. Walter Gyger, Ancienne N, 95,50 ; 2. Roland Quadroni, Ancienne N, 95,25 ; 3 a. Guido Locher, Ancienne N, 95,20 ; 3 b. Raymond Pellet, Cortaillod, 95,20 ; 5. Léon Wenker, Cortaillod, 94,90 ; 6. Fritz Rauber, Fontainemelon, 94,50 ; 7. Martial Perret, le Landeron, 93,15 ; 8. Ernest Schwagell, Geneveys-Coffrane, 93,10 ; 9. Jacques Leyvraz, Corcelles-Cormondrèche, 92,15 ; 10. Paul Wenker, Fontaines, 91,60 ; 11. Max Porret, Couvet ; 12. Willy Grau, le Landeron ; 13. Hans Hug, Couvet ; 14. Alfred Zahnd, les Ponts-de-Martel.

Athlétisme léger

Catégorie A, avec couronne : 1. René Lenz, Olympic CH, 5269 points ; 2. Armin Kunz, le Locle, 5078 ; 3. Jean-Pierre Hirschy, Abeille CH, 5061 ; 4. Roger Beuchat, Colombier, 5031 ; 5. André Tevenaz, Colombier, 4939 ; 6. Jean Nydegger, Travers, 4910 ; 7. Frédéric Burri, Colombier, 4869 ; 8. Max Weber, Ancienne N, 4853 ; 9. Wilhelm Haemmerli, Ancienne N, 4851; 10. Jean Dick, Fontainemelon, 4780 ; 11. Claude Delacrétaz, Fontainemelon ; 12. Adolf Ackermann, Ancienne N ; 13. Francis Soguel, Cernier ; 14. Edouard Grauwiler, Ancienne N.

Catégorie B, avec palme : 1. Kurt Richiger, Ancienne CH, 3608 ; 2. Jost Muller, Ancienne N, 3404 ; 3. Roger Perret-Gentil, Fontainemelon, 3273 ; 4. Kurt Schenkel, Ancienne N, 324 ; 5. Roger Noverraz, Olympic CH, 3181 ; 6. Hans-Ruedi Graff, le Landeron, 3115 ; 7. Fernand Courvoisier, le Locle, 3104 ; 8. Jean-Francis Matthez, Geneveys-Coffrane, 3089 ; 9. Maurice Perrinjaquet, Travers, 3021 ; 10. René Engel, Saint-Blaise, 2991 ; 11. Jean-Michel Stotzer, Colombier ; 12. Fritz Liechti, Ancienne N.

Avec palmettes : 13. Henri Hofer, Cortaillod ; 14. Henri Werder, le Locle ; 15. Jacques Guye, Cernier ; 16. Claude Sermet, Valangin ; 17. André Maillard, Colombier ; 18. Werner Graff, les Hauts-Geneveys ; 19. Kurt Burgin, Ancienne CH ; 20 a. Frédy Weber, le Landeron ; 20 b. Eric Bastardoz, Peseux ; 22. Alfred Gaffner, Ancienne N ; 23. Claude Hurni, Fontainemelon ; 24. René Barfuss, Noiraigue ; 25. Claude Stolz, le Locle.

Concours juniors

Avec palmettes : 1. Charles Perillard, Amis-Gym. N, 58,20 ; 2. Serge Jelmi, Amis-Gym. N, 57,40 ; 3. Jacques Renaud, Cortaillod, 56 ; 4. Gérard Rubeli, Amis-Gym. N, 55,80 ; 5. Marcel Gafner, Savagnier, 55,40 ; 6 a. André Blaser, les Geneveys-sur-Coffrane, 55 ; 6 b. Denis Jornod, Cornaux, 55 ; 6 c. J.-Claude Vuillomenet, Savagnier, 55 ; 9. Claude Vuillomenet, Fontaines, 54,90 ; 10. Walter Küenzi, les Geneveys-sur-Coffrane, 53,80 ; 11. Jean-Claude Meier, Cressier ; 12. J.-Claude Robert, Corcelles-Cormondrèche ; 13. Claude Glauser, Corcelles-Cormondrèche ; 14 a. Yvan Cosandai Ancienne CH ; 14 b. André Jungen, Colombier ; 14 c. André Perret, Fleurier ; 17. Jean-Jacques Chabloz, Ancienne N ; 18. Jeannot Iff, le Locle ; 19. Francis Peltier, Ancienne CH ; 20. Paul Gurtner, Ancienne N ; 21 a. Jean-Louis Farquat, Cortaillod; 21 b. Philippe Passoni, Cernier.

Lire la suite des sports en neuvième page.

L'ALLIANCE KOBLET - KUBLER

A l'occasion des opérations de poinçonnage à Amsterdam, l'on put voir Kubler aider Koblet à monter une antique bicyclette. Est-ce un présage ?

La 4me étape du Tour de France cycliste

L'équipe suisse remporte la course contre la montre

Bobet, premier au classement général

Cent sept coureurs étaient encore qualifiés pour la course par équipes contre la montre de dimanche matin, sur le circuit des Essarts.

La course a été disputée de 10 heures 30 à midi 30 sur deux tours du circuit automobile de Rouen-les Essarts, soit sur 10 km. 200. Trois séries de trois équipes et une de deux avaient été formées. Les formations partaient de 4 en 4 minutes dans l'ordre inverse du classement général par équipes.

Malgré son kilométrage réduit, cette épreuve influa fortement sur le classement général, en ce sens qu'elle a permis à Louison Bobet de s'installer au poste de leader. Toutefois, aux termes du règlement, ce n'était que le soir, à Caen, que le Français pouvait revêtir le maillot jaune si les positions n'avaient pas varié au cours de l'après-midi.

Ce fut l'équipe de Suisse qui a remporté cette épreuve curieuse et spectaculaire. En effet, les trois as de la formation suisse réalisèrent les trois meilleurs temps individuels : 15' 2" pour Koblet et Schaer et 15' 9" pour Kubler. Bobet fut crédité de 15' 11", cependant que Forestier avec 15' 20" et Darrigade avec 15' 29" le suivaient de près.

Déjà à mi-course, l'équipe de Suisse avait réalisé le meilleur temps avec 7' 35", précédant, à ce moment, la France, de cinq secondes.

La course contre la montre par équipes

Classement : 1. Suisse, 45' 13" : Koblet et Schaer 15' 2", Kubler 15' 9" ; temps des autres Suisses : Graf 16' 8" ; Hollenstein, Croci-Torti, Clerici, Pianezzi et Huber 16' 40" ; Metzger 18' 16".

2. France : 46' : Bobet 15' 11", Forestier 15' 20", Darrigade 15' 29". Temps des autres : Deledda et Lauredi 15' 32" ; Geminiani 15' 36" ; Rolland 15' 44" ; Molineris 16' 1" ; Teisseire 16' 36" ; Rémy 17' 5".

3. Ouest : 46' 57" : Robic 15' 37", Mahé et Malléjac 15' 40" ; temps des autres : Barbotin 15' 40" ; Ruffet et Bouvet 16' 1" ; Morvan 18' ; Guerinel 18' 1" ; Gilles 18' 41" ; Varnajo 18' 45".

4. Espagne 47' 6" : Masip 15' 40", Bahamontes 15' 42", Alomar 15' 44" ; temps des autres : Ruitz, Perez, M. Radriguez 15' 46" ; E. Rodriguez 15' 47" ; Langarica 15' 48" ; Botella et Trobat 15' 50".

5. Belgique 47' 9" : Ockers 15' 42", de Bryune 15' 43" ; De Smet 15' 44".

6. Nord-Est-Centre 47' 20" : Bauvin 15' 40", Stablinski 15' 42", Meunier 15' 58".

7. Hollande 47' 21" : Voorting, Wagtmans, Wim van Est, tous 15' 47".

8. Sud-Est 47' 45" ; Mirando, Dotto et Siguenza, tous 15' 55".

9. Ile de France 48' 7" : Le Guilly et Forlini 16' 2", Surbatis 16' 3".

10. Sud-Ouest 48' 54" : Huot, Vivier et Bergaud, tous 16' 18".

11. Luxembourg-Autriche 17' 34" : Gaul 15' 49", Morn et Kemp 16' 47".

La 4me étape Rouen-Caen, 131 km.

Cent sept coureurs sont partis à 13 h. 05 de Rouen pour effectuer la 4me étape Rouen - Caen, 131 km. La température est très fraîche. Dès les premiers kilomètres et malgré les efforts accomplis le matin sur le circuit des Essarts, l'allure est vive.

Dans la montée des Moulineaux (km. 10), le peloton s'étire. Faanhof, Brankart, van den Branden et le Suisse Holenstein en profitent pour se détacher. Au contrôle volant de Audemer (km. 45), les fugitifs ont 2' 30" d'avance sur le peloton.

Mais l'entente ne règne pas dans le quatuor de tête et, peu après Audemer, tout rentre dans l'ordre.

Entre Saint-Maclou (km. 53) et Trouville, où est installé le second contrôle volant de la journée (km. 86), l'on assiste à une série d'escarmouches au sein du peloton. L'on enregistre en particulier une fugue de Schaer, Koblet, Bauvin, Robic, Bobet, Forestier et Stablinski. Mais les hommes se marquent étroitement. Aussi à Trouville, le peloton passe compact à 15 h. 15, avec un retard de six minutes sur l'horaire probable.

Il ne se passe plus rien de saillant jusqu'au 100me kilomètre. A Houlgate (km. 101), le Luxembourgeois Charly Gaul démarre et se sauve. Il prend bientôt 45 secondes d'avance au peloton. A ce moment, Ferdy Kubler est victime d'une chute. Comme le départ de Gaul a provoqué une forte accentuation de l'allure, le Suisse devra chasser pendant plusieurs kilomètres pour rejoindre le gros de la troupe dans les environs d'Hérouvilette à 14 kilomètres de l'arrivée.

Le Hollandais Wim van Est part à son tour et se lance à la poursuite du leader. Van Est réussit dans sa tentative et il rejoint Gaul à Cabourg (km. 105). Van Est roule terriblement fort et bientôt Gaul doit le laisser partir. A Varaville (km. 110), van Est compte déjà 40 secondes d'avance sur le Luxembourgeois et 1' 30" sur le peloton. A Sainte-Honorine, l'avance sur Gaul est de 1' 45" et de 2' 15" sur le peloton. Derrière, le Hollandais Nolten et le régional Quentin se détachent à leur tour du peloton.

Van Est poursuit son effort et il augmentera encore son avance tant sur Gaul que sur le peloton sans pouvoir toutefois malgré la bonification, s'octroyer le maillot jaune qui reste donc sur les épaules de Louison Bobet.

A signaler qu'à l'arrivée, Robic a été heurté par un reporter photographe et qu'il a été relevé avec une épaule meurtrie et fortement entamée.

Commentaires

Bien que menée très rapidement bout en bout, l'étape n'a été très animée qu'en fin de course. Wim van Est, après l'échappée du Luxembourgeois Gaul, a attaqué avec décision et a réussi l'exploit de prendre plus de quatre minutes au peloton, sur trente kilomètres.

Les favoris Bobet, Robic, Koblet sont restés sans cesse ensemble et se sont étroitement surveillés. Schaer a été très actif et il a été l'un des protagonistes de l'échappée tentée à l'entrée du Calvados. Mais les Français de l'équipe de France, bien soutenus par Robic, ont réussi à neutraliser l'offensive helvétique.

La course des Suisses

Une nouvelle fois, l'équipe suisse qui, le matin, à la course contre la montre par équipes, s'était couverte de gloire en remportant la première place et en réalisant les meilleurs temps individuels, ce qui a permis à Koblet de prendre la 3me place au classement général, a été malchanceuse. En effet, dans la côte de Villers, au moment où le Luxembourgeois Gaul attaquait pour prendre la fuite, trois coureurs suisses ont été victimes de chutes : Kubler, Pianezzi et Hollenstein. Projeté sur la route, Ferdi Kubler, heureusement, s'est relevé en souffrant seulement de blessures superficielles, aux bras, aux jambes, au corps et même à la tête. Pianezzi et Hollenstein, eux, ont cassé leurs roues. Marcel Huber, Metzger et Graf, alertés, se sont immédiatement arrêtés pour attendre Kubler. Pianezzi, qui avait pu réparer rapidement son vélo est reparti avec Kubler. Hollenstein, par contre, a été laissé en arrière et est revenu, assez attardé, en compagnie de Croci-Torti.

Après une chasse de quinze kilomètres, car après la fuite de Gaul et celle de van Est, le train s'était accéléré Kubler a pu revenir sur le peloton où il a retrouvé Koblet, Schaer et Clerici.

Dans l'entre temps, Fritz Schaer, impulsif comme toujours, a voulu s'échapper, lui aussi, pour rejoindre le Luxembourgeois. Mais Hugo Koblet lui a fait comprendre que ce n'était pas le moment de déclencher la bagarre puisque Kubler était attardé. Schaer s'est rendu aux raisons de Koblet et ainsi Ferdi n'a pas perdu de temps sur les hommes du peloton.

L'équipe suisse possède un magnifique moral surtout depuis la victoire de dimanche matin. Clerici qui n'aime pas le froid, retrouve ses moyens depuis que le soleil recommence à briller et on entendra certainement parler de lui dans les étapes à venir.

Dans l'étape de dimanche après-midi, Koblet et Schaer ont continuellement contrôlé la course et à une ou deux reprises, les deux Suisses sont partis pour remettre à l'ordre quelques coureurs qui s'étaient échappés.

Résultats de la 4me étape

1. Wim van Est, 3 h. 16' 03" ; 2. Gaul, 3 h. 19' 16" ; 3. Nolten, 3 h. 19' 49" ; 4. Quentin, même temps ; 5. Darrigade, 3 h. 20' 11' ; 6. Bauvin ; 7. Schaer ; 8. Koblet ; 9. Maenen, tous m. t. ; 10. ex-aequo Bobet, Deledda, Forestier, Geminiani, Molineris, Lauredi, Remy, Rolland, Teissère, Faanhof, Suykerbuik, van Breenen, N. van Est, Voorting, Wagtmans, Brankart, Close, De Bruyne, Demulder, Derycke, De Smet, Ockers, van Genechten, Alomar, Bahamontès, Botella, Langaricica, Masip, Emilio et Manolo Rodriguez, Ruis, Trobat, Clerici, Graf, Kubler, Metzger, Pianezzi, Huber, etc.

87. Croci-Torti, 3 h. 28' 56" ; 88. Hollenstein, 3 h. 28' 57".

Morvan, en 3 h. 40' 26", est arrivé après la fermeture du contrôle.

Abandons : Roks, Hollande, Bianchi, Sud-Est et Elena, Sud-Est.

Classement général : 1. Bobet, 22 h. 11' 13" ; 2. Wagtmans, 22 h. 11' 48" ; 3. Koblet, 22 h. 12' 04" ; 4. Bauvin, 22 h. 12' 12" ; 5. Schaer, 22 h. 12' 14" ; 6. Robic, 22 h. 12' 39" ; 7. Wim van Est, 22 h. 13' ; 8. Deledda, 22 h. 18' 11" ; 9. Alomar, 22 h. 18' 27" ; 10. Ockers, 22 h. 18' 29" ; 11. Dacquay, 22 h. 18' 45" ; 12. De Smet, 22 h. 18' 49" ; 13. Carle, 22 h. 18' 56" 14. Voorting, 22 h. 19' 10" ; 15. Darrigade, 22 h. 19' 36" ; 16. Gaul, 22 h. 20' 32" ; 17. Kubler, 22 h. 20' 34" ; 18. Geminiani, 22 h. 21' 31" ; 19. Forestier, 22 h. 21' 43" ; 20. Malléjac, 22 h. 22' 14".

La 3me étape Lille - Rouen (219 km.)

On a vécu au cours de cette troisième étape une course classique du début du Tour de France. En effet, à part quelques escarmouches tentées par Koblet, ce sont des hommes de second plan qui ont pris l'initiative des opérations tandis que les favoris se contentaient de perdre le moins de temps possible.

Le classement général ne subit évidemment aucune modification importante et plusieurs coureurs semblent s'être réservés pour la course contre la montre.

La course des Suisses

Encore une fois, Hugo Koblet a fait montre, samedi, d'une déconcertante facilité. A deux reprises, il est parti le plus facilement du monde, non pas pour déclencher une véritable bagarre, mais pour sonder la forme de ses adversaires directs qui ont été obligés de donner à fond pour le rejoindre. On verra si, dans les étapes qui viennent, Koblet pourra partir et pousser à fond son avantage.

Au début de la course, sur les pavés, Schaer a été victime d'une crevaison. Il a été attendu par Croci-Torti, Pianezzi, Metzger, Graf et Holenstein. Tout le monde est revenu sur le peloton. Mais les mêmes hommes ont dû s'arrêter à nouveau pour attendre Huber qui, lui aussi, avait été victime d'une crevaison. Une seconde fois, les Suisses, attardés, ont rejoint le gros de la troupe.

Après le contrôle de ravitaillement de Doullens, Metzger a cassé une pédale. Il a changé de vélo en en prélevant un dans la voiture d'Alexandre Burtin.

Dans la phase finale de la course, lorsque le peloton a grignoté son retard, Kubler a fréquemment mené le train.

L'équipe suisse a eu donc un peu de malchance, samedi, mais tout a fini par s'arranger et la formation suisse est au complet.

Classement de la 3me étape Lille-Rouen (219 km.)

1. Dussault, 6 h. 19' 52" ; 2. Meunier, 6 h. 19' 54' ; 3. van Genechten, même temps ; 4. Alomar, 6 h. 21' 27" ; 5. Forlini, 6 h. 21' 31" ; 6. Kubler ; 7. Bauvin ; 8. Faanhof ; 9. Rémy ; 10. Koblet ;

LA JOURNÉE DE SAMEDI

Les concours individuels

Neuchâtel était prêt à recevoir les gymnastes lorsque les techniciens cantonaux entrèrent en action, le vendredi à 16 heures. La visite du propriétaire qu'ils firent avec Marcel Mentha, qui avait mis tous ses soins à l'organisation des terrains, leur montra que le programme qu'ils avaient élaboré pourrait se dérouler dans d'excellentes conditions.

Toutes les questions techniques furent mises au point dans la séance du soir avec les quelque 60 jurés appelés à fonctionner.

Et samedi matin, dès la première heure, ce fut une belle animation sur les terrains : les athlètes des deux catégories furent les premiers en action pour la course de 100 m., lancers et sauts ; les nationaux exécutèrent leurs avant-luttes, puis les artistiques 2me catégorie débutèrent un peu plus tard.

Il faut malheureusement relever des défections trop nombreuses : sur 280 inscrits, 220 concurrents individuels répondirent à l'appel (accidents, service militaire), les autres sont inexcusables. Cette façon d'agir est toujours sévèrement jugée par ceux qui ont accepté la charge de préparer une fête et qui font tous leurs efforts pour bien recevoir et récompenser les concurrents. Où sont les effectifs d'antan ? Une cinquantaine de concurrents à l'artistique, à peine une trentaine aux nationaux (assisterons-nous à la disparition de cette belle discipline nationale ?) et une quarantaine de juniors. Seule la catégorie des athlètes (100 au total) est, à notre avis, normale.

Ceci dit, on a vu du beau travail durant cette journée et des performances intéressantes furent enregistrées chez les athlètes. Les Lanz (Olympic), Kunz (le Locle), Hirschy (Chaux-de-Fonds-Abeille), Beuchat (pas dans un très bon jour), Thévenaz et Burro (Colombier) avec Nidegger (Travers), se livrèrent une sérieuse bataille ainsi qu'on le constatera dans les résultats ci-dessous. Quatorze sur 26 obtinrent la couronne.

Chez les nationaux, une équipe sympathique. Schild (Neuchâtel-Ancienne) a fait cavalier seul dominant tous ses rivaux, même son camarade de section Fasel et son rival lutteur Grossenbacher de la Chaux-de-Fonds, de plus de 6 points. Ce garçon est en grande forme et fait une toute belle saison. Alex Zangrando (Couvet) se distingue encore malgré son âge.

En catégorie B, 24 athlètes sur 75 concurrents gagnent leur palme ; chez les nationaux, 14 sur 22 font les 89 points nécessaires ; les jeunes artistiques ont montré des dispositions et une quinzaine d'entre pourront reprendre le flambeau lorsque les Deruns, Winteregg, Mayor passeront chez les seniors.

Le samedi après-midi, tandis que les nationaux effectuaient leurs passes de lutte, les artistiques de la catégorie A présentèrent un travail qu'on peut qualifier de bon, à un millier de spectateurs. Les ténors Deruns, Winteregg, Waldvogel, Landry, Mayor (l'ainé de tous) et Hertig ont à maintes reprises emballé l'assistance. Deruns enleva la palme cette fois par un travail aussi régulier qu'une pendule neuchâteloise. Calme, sûr, il détrôna René Winteregg qui fut le champion incontesté durant de longues années. Il suffit pour cela que le Covasson perde 3/10 sur son camarade chaux-de-fonnier. Le 3me rang de Waldvogel est amplement mérité : il suffirait de peu de chose à Rico pour se classer en tête car il est brillant en nombre de disciplines. Pierre Landry nous a paru moins en forme que d'ordinaire, mais le malchanceux de l'équipe fut certainement le jeune Hertig. Il présenta le travail le plus complet et le plus difficile à la barre fixe, mais une perte d'élan rompit sa cadence et lui fit rater l'une des parties de son tour, ce qui joua un rôle sur ses deux derniers exercices. Sans cet avatar, il arrivait bien près des deux premiers. Les jeunes Aubry (Chaux-de-Fonds-Ancienne), Bonny (Amis-Gyms) et Fivaz (Couvet) voient la consécration de leur persévérance, ils sont maintenant dans l'élite.

B. GRANDJEAN.

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

Les exercices d'ensemble

Il est 6 h. lorsque péniblement nous ouvrons nos paupières et jetons un rapide coup d'œil à la fenêtre pour nous assurer que la pluie ne nous tient pas compagnie. Dieu merci, le ciel est presque complètement clair. Et dès 8 h., c'est un magnifique soleil qui inonde les emplacements de fête.

Les concours de sections

Nous avons le plaisir d'assister aux magnifiques productions des plus importantes sections de la présente fête : Chaux-de-Fonds Ancienne avec ses 32 gymnastes fait une excellente impression. Elle est la seule section qui concourt en 1re division avec Neuchâtel-Ancienne qui groupe, elle, 40 gymnastes. Le travail présenté aux préliminaires par les gars de Jean Luy, fut admirable et assure à Neuchâtel-Ancienne une première place bien méritée.

En *4me division*, la section de Cernier, organisatrice de la dernière cantonale, s'est finalement imposée devant la vaillante section de Peseux dont nous avons admiré l'ensemble parfait.

En *3me division*, la belle section de Couvet emporta la victoire grâce à son homogénéité et à la belle et souple exécution de son pensum. Le deuxième rang revient à la section de Colombier qui ne le cède à Couvet que de 27 dixièmes de point.

En *5me division*. Vingt et une sections se sont mesurées dans cette division, c'est-à-dire avec un effectif de 9 gymnastes travaillant. Les Brenets, Noiraigue, Saint-Aubin et Fontainemelon passent le cap des 144 points et prouvent ainsi la qualité de leur préparation et de leur travail. Les « viennent ensuite » n'ont aucunement démérité, mais on est tout de même un peu surpris de trouver les Amis-Gymnastes de Neuchâtel en 15me position avec 141,91 points seulement. Il y aurait là un sérieux coup de collier à donner afin que cette section qui connut pourtant des heures fastes, reprenne du poil de la bête !

Les invités

Deux sections invitées participèrent à la fête neuchâteloise de cette année, celle de Fontenay-sous-Bois (France) et celle du Vully.

La première nommée concourait en 4me division avec 20 gymnastes qui nous firent passer de fort délicieux instants. Leur préliminaire d'une conception particulière, fut fort goûté du public qui ne lui ménagea pas ses applaudissements. Même technique de travail aux engins où chaque position est nettement et longuement marquée, de même que chaque attitude qui ne se prend que sur commandement. Il en résulte une impression d'ensemble fort captivante mais à laquelle nous ne sommes pas encore habitués. La belle tenue de nos amis gymnastes français nous a fait une grande impression et il est souhaitable que toutes les sections neuchâteloises qui eurent le privilège d'assister à leur travail s'inspirent de leur exemple et de leur bel esprit d'équipe.

L'après-midi gymnique

Est-ce l'impression laissée par le cortège, est-ce le soleil enfin revenu qui fit que les guichets d'entrée furent pris d'assaut par une foule enthousiaste désireuse d'assister aux productions précédant l'acte final de cette belle fête de gymnastique ? Toujours est-il que les tribunes étaient garnies lorsque furent annoncées les diverses productions.

Francis PELLAUD.

(Lire la suite en 9me page)

Bienne - Col du Stelvio - Bolzano - Les Dolomites - Cortina d'Ampezzo - Lac de Wörther - Udine - Venise - Padoue - Milan - Bienne

«Un splendide voyage de vacances...

...que je puis recommander à tout automobiliste.» C'est ainsi que s'exprime Monsieur W. R. à Bienne, à la suite d'une randonnée de vacances de 15 jours en Italie, agrémentée d'un petit détour par l'Autriche.

«Si Venise, but de voyage, présente infiniment d'attraits pour le touriste suisse, le chemin habituellement utilisé pour s'y rendre est un peu monotone et peut être avantageusement modifié de manière à vous offrir plus de variété. Celui que nous avons choisi fait alterner agréablement les secteurs de plaine avec les routes alpestres, et le paysage y est si changeant que chaque kilomètre parcouru fait naître un plaisir nouveau.

Il est un point sur lequel je désire insister: chacun sait que la réussite d'un voyage dépend de divers facteurs: le temps, l'itinéraire projeté, et surtout le rendement et la bonne marche de la voiture. Or, je ne peux que chanter la louange de notre Vauxhall: c'est vraiment la voiture à laquelle on peut se fier! Dans les cols — et le Stelvio, les Dolomites ou le Simplon rendent la tâche particulièrement dure aux voitures, surtout quand elles sont occupées par 4 personnes et d'abondant bagages — comme sur les routes, plates comme un billard, de l'Italie du Nord, notre Vauxhall s'est montrée une routière de premier ordre, faisant face sans aucune défaillance à toutes les situations et réagissant toujours à la moindre pression sur l'accélérateur.

En auto, le confort et le bien-être des occupants jouent un rôle primordial. Dans notre cas, indépendamment de la puissance et de l'économie, ce sont ces qualités qui ont emporté la décision en faveur de la Vauxhall. Nous désirions une voiture qui, pour un encombrement réduit, nous assurât beaucoup de place à l'intérieur et un volumineux coffre à bagages. De plus, question de commodité, il fallait qu'elle eût 4 portes. Les nombreux et longs voyages que nous avons effectués à l'étranger, avec 4 personnes à bord et de nombreux bagages, prouvent que nous avons misé juste.

Ce rapport a été établi sur la base des déclarations faites par Monsieur W. R. à Bienne. Les photos originales sont à votre disposition à notre usine de Bienne.

GENERAL MOTORS SUISSE SA, BIENNE

Choisissez aussi la VAUXHALL!

Elle à brillamment fait ses preuves — en Suisse et dans de nombreux autres pays.

VAUXHALL

4 cyl., 7,68 CV **fr. 7950.—** avec dégivreur et chauffage

6 cyl., 11,52 CV **fr. 9750.—** avec dégivreur et chauffage

Conçue et construite selon vos désirs.
Montée à Bienne par la General Motors.
Avantageux système GM de paiement par acomptes.

Vous trouverez l'adresse de votre distributeur local dans l'annuaire téléphonique sous Vauxhall. V 6/54 N

Distributeur: **GARAGES SCHENKER** HAUTERIVE ET NEUCHÂTEL

Sous-distributeurs régionaux: Garage R. AMMANN, la Neuveville - Garage R. WIDMER, Neuchâtel - Garage A. JAVET, Saint-Martin
Garage J. WUTRICH, Colombier - Garage A. JEANNET & Cie, Peseux - Garage J.-B. RITTER, le Landeron

Accordéon
chromatique avec registre, marque «Moderna», à l'état de neuf, à vendre. Tél. 7 15 68, le soir.

A vendre une moto
«Gilera» 125
en excellent état. Prix avantageux. S'adresser à P. Jaques, Cop-d'Inde, Neuchâtel, tél. 5 16 14.

PEUGEOT 203
1950, 7 CV., 4 vitesses, CABRIOLET 4 portes, 4-5 places, couleur rouge, capote noire, intérieur en cuir rouge, le tout refait à neuf récemment. Moteur revisé, chemises et pistons neufs. Garantie 3 mois. Pneus neufs, accessoires, etc. Prix intéressant: Fr. 4750.—.
Garage du Littoral - Neuchâtel
Agence Peugeot, tél. 5 26 38, début route des Falaises

Pour voyager confortablement

Trousse de voyage
Grand assortiment
BiedermannN
MAROQUINIER

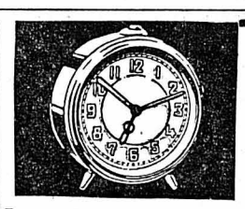
Se lever du bon pied...
Depuis Fr. 8.50
J.-P. STAUFFER
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
NEUCHATEL - Saint-Honoré 12

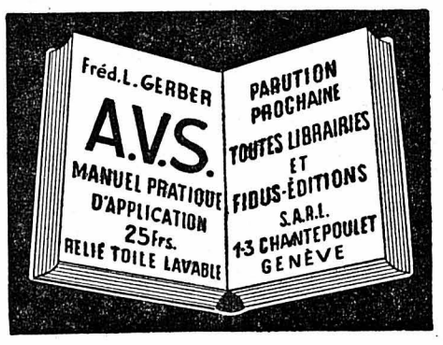

A VENDRE
faute d'emploi, une tente de camping «Wico», quatre places, fr. 180.—; une machine à laver «Hoover», 220 volts, fr. 250.—; chauffage électrique «Jura», 220 volts, fr. 50.—; un séchoir à légumes, 220 volts, fr. 30.—; un aspirateur «Electrolux», 220 volts, fr. 200.—. Adresser offres écrites à I. V. 132 au bureau de la Feuille d'avis.

Les bons reblochons
H. Maire, Fleury 16

LITERIE
par le spécialiste
PERROTTET TAPISSIER
Parcs 40
Tél. 5 52 78
Toutes fournitures

A vendre un
«Turmix»
à l'état de neuf, avec presse à fruits. Belle occasion. Tél. 5 42 50 (à partir de 13 heures).

TAPIS
deux jolis bouclés
2×3 m et 2,40×3,40 m. A bas prix. Benoit, tél. 5 34 69.

A remettre, pour cause de santé, une
CORDONNERIE
avec un petit magasin de chaussures. Offres sous chiffres P. V. 1354 L. à Publicitas, Lausanne.

A vendre un
vélo
de dame, marque «Allegro», gris argent, trois vitesses, en parfait état. Demander l'adresse du No 231 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre ou à louer un
magasin d'alimentation
avec une grande vitrine, deux arrières, deux logements de trois et quatre pièces, situé au centre de la ville d'Orbe. Entrée le 1er octobre. S'adresser à **Ernest Ropraz, rue Centrale 20, Orbe. Tél. (024) 7 21 64.**

A VENDRE
un divan-lit, matelas crin animal, avec ou sans literie; un lavabo-commode avec glace; une paire de grands rideaux; deux grandes tringles de 1 m. 50. Saint-Honoré 10, 4me étage.

«Topolino»
modèle 1940, décapotable, quatre pneus neufs, en bon état de marche à vendre pour 600 fr. Urgent. — Demander l'adresse du No 234 au bureau de la Feuille d'avis.

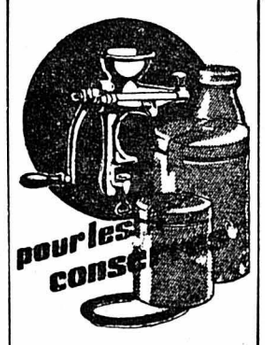

Extrait de la Feuille officielle du canton de Neuchâtel

15 juin: L'autorité tutélaire du district du Locle a:

prononcé la mainlevée de la tutelle de Pierre-Ernest Jacot-Descombes, au Locle, et libéré Pierre Béguin, professeur, au Locle, de ses fonctions de tuteur du prénommé;

prononcé la mainlevée de la tutelle de Marc-André Lesquereux à Neuchâtel, et relevé Mme Armand Jacquet, à Neuchâtel, de ses fonctions de tutrice du prénommé.

15. Ensuite de faillite, les époux Henry Spichiger et Esther née Golay, sont soumis de plein droit au régime de la séparation de biens.

15. Ensuite de demande formulée par l'épouse, le Tribunal cantonal a prononcé la séparation de biens entre les époux Francis Vuilleumier, à Fontainemelon et Rose née Schmitter, à Neuchâtel.

17. Suspension de liquidation de la succession insolvable de Blanche Grosvernier, de son vivant journalière à la Chaux-de-Fonds.

18. Délibération sur l'homologation du concordat accordé à Paul Berthoud, négociant, à Neuchâtel: mardi 6 juillet 1954, à 9 h. 30, au Château de Neuchâtel.

18. Conclusion d'un contrat de mariage entre Georges-Armand Cartier et Isabelle née Mercier, domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

Nouveau lever de rideau Knorr!

GRAZIELLA
la belle jardinière

Graziella, nouveau potage léger et substantiel, fait briller de joie les yeux des gourmets. Sa somptueuse saveur est un régal!

Bienvenue à Graziella dans la ronde des fameux potages Knorr si appréciés!

Temps de cuisson 5-10 minutes

LA VIE NATIONALE

M. Léon Kern, archiviste fédéral, prend sa retraite

Notre correspondant de Berne nous écrit :

M. Léon Kern, archiviste fédéral, a demandé sa démission au Conseil fédéral, qui la lui a accordée avec remerciements pour les services rendus.

Né à Fribourg en 1894, il y fréquenta le collège, puis passa au gymnase de Lausanne, pour revenir dans sa ville natale où il suivit les cours de l'Université avant de poursuivre ses études à Paris. En 1917, il était docteur ès lettres. Il entra alors au département politique et fut attaché à la légation de Suisse en France. De retour à Berne, sa vaste culture historique le désignait pour le poste de sous-archiviste, qu'il occupa jusqu'en 1933, date à laquelle il était nommé archiviste fédéral. Depuis 1925, il enseignait en outre l'histoire à l'Université de Berne.

M. Léon Kern était donc un des rares Romands appelés à une des hautes charges administratives. Son esprit délié, pénétrant, méthodique, formé aux meilleures écoles, habile à la recherche autant qu'à la réflexion, fit de lui un remarquable représentant de cette « savante phalange d'archivistes » auxquels l'historien Georges Lenôtre a rendu un si juste hommage pour le travail ingrat et désintéressé dont le plus souvent d'autres tireront profit et notoriété.

A ces qualités de savant et d'érudit, M. Léon Kern joignait une serviabilité et une bonne grâce qui comblaient tous ceux qui, une fois ou l'autre, avaient recours à ses services.

Ils seront nombreux ceux qui regretteront ce départ et qui joindront à leurs regrets les vœux les plus sincères d'une heureuse retraite.

Bientôt un demi-million de véhicules à moteur sur nos routes

La Fédération routière suisse, qui comprend parmi ses membres, de nombreuses associations intéressées aux transports, des organisations cantonales, des ligues routières et des entreprises, déclare dans son rapport annuel que le secteur des transports d'un pays reflète à plusieurs égards la situation de son économie générale. Selon les effectifs relevés à fin septembre, le nombre des véhicules à moteur en Suisse a dépassé pour la première fois le cap des 400,000 unités. Si la motorisation se poursuit à ce rythme, le nombre des véhicules à moteur atteindra le demi-million au printemps 1955. Le nombre des bicyclettes s'élève à 1,871,000.

La concurrence dans le commerce des autos

Dans le domaine du commerce des automobiles, le rapport remarque qu'une concurrence toujours plus âpre ne cesse de diminuer les possibilités de gain du commerce automobile et que certaines entreprises de la branche sont menacées dans leur existence. Le danger vient principalement du marché des voitures d'occasion, car il n'est guère plus de deux véhicules sur dix qui ne fassent pas l'objet de la reprise d'une voiture usagée. La vente à tempérament prend aussi de grandes proportions.

Plus de travaux de « raccommodage » sur nos routes

Au chapitre des constructions routières, le rapport déclare : il va de soi que l'on ne saurait désormais construire des autoroutes partout où des aménagements sont devenus nécessaires. Ce genre de routes doit être réservé et favorisé pour un réseau de routes principales relativement réduit qui comprendrait en premier lieu la grande croix routière nord-sud et ouest-est. Il est vraiment irrationnel d'améliorer cette croix routière dans son état actuel et d'y consacrer des sommes importantes qui se révéleront superflues avec le temps. Lorsqu'il y aura des autoroutes parallèles aux routes actuelles ces dernières seront de loin suffisantes pour le reste du trafic local. On peut constater ici et là avec beaucoup d'amertume que des millions de francs sont encore investis présentement dans des travaux de raccommodage.

RADIO

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., petite aubade. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, Propos du matin. 11 h., Musique pour passer le temps. 11.45, Vies intimes, vies romanesques. 11.55, Hedy Salquin drige l'Orchestre de la Suisse romande. 12.15, Cocktail-discothèque. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, Airs populaires russes. 13 h., de tout et de rien. 13.10, le catalogue des nouveautés. 13.20, Edith Farnady, pianiste. 13.40, Concert pour cor et orchestre en ré majeur, de Joseph Haydn. 16.29, signal horaire. 16.30, Le Tour de France cycliste. 17 h., Sélection du film. Un chant dans mon cœur. 17.10, la rencontre des isolés : Les temps difficiles, de Dickens. 17.30, Deux sonates de Debussy. 17.55, les années folles de Paris, par Alfred Penay. 18.15, Galerie genevoise. 18.40, Airs de J. Kern. 18.45, Micro-partout. 19 h., de Saint-Brieuc : Le Tour de France. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, inform. 19.25, instants du monde. 19.40, Au fil de l'aiguille. 19.55, le concours d'Enigmes et aventures : Sous le signe de Vénus, par Georges Hoffmann et Marcel de Carlini. 21.05, La grande nuit qui chante, de Ruy Blag. 22.30, inform. 22.35, le Tir fédéral. 22.40, Musique de notre temps.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.05, Deux rapsodies de Liszt. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.15, Valses de Glazounov. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, Tutti frutti. 13.30, Concerto en sol majeur, de C. Ditters von Dittersdorf. 14 h., recettes et conseils. 16.30, Concert par le Radio-Orchestre. 17 h., Aus der Montagsmappe. 17.05, Chants, par Joséphine Varga. 17.30, Le Barbier et l'Ane, pièce de C.-E. Webber. 18 h., musique baroque. 18.20, musique hawaïenne. 18.30, Zum Fyrobe. 19 h., Cours du lundi : La paroi nord de l'Eiger. 19.15, une page de Moussorgsky. 19.25, communiqués et le Tour de France. 19.30, inform. 20 h., Vos disques préférés. 20.30, notre boîte aux lettres. 20.45, disques préférés. 21.10, Souvenir musical d'un voyage royal autour du monde. 21.30, Concert par le Kammerchor de Lucerne. 22.15, inform. 22.20, chronique pour les Suisses à l'étranger. 22.30, musique nouvelle et humanité, une causerie.

(Extrait de « Radio-Je vois tout »)

A propos de l'Office des vins neuchâtelois

Mieux vaut tard que jamais

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Il était temps que les autorités neuchâteloises prissent à leur tour des mesures pour défendre sur le marché suisse la place du vin de Neuchâtel. On veut même souhaiter que la création d'un office de propagande ne vienne pas trop tard.

Il y a une vingtaine d'années encore, les producteurs de notre région n'avaient guère de soucis pour placer leur récolte, à moins que la qualité souffrit trop des mauvaises conditions météorologiques. Le Neuchâtel avait, en Suisse alémanique, une réputation bien établie et il me souvient que lors du premier débat viticole auquel j'ai assisté au parlement — c'était sauf erreur en 1934 — un député du canton disait à qui voulait l'entendre : Notre vin se vend, ce n'est pas pour nos vignerons ou pour nos encaveurs qu'il faut prendre des mesures spéciales.

Peut-être s'est-on laissé bercer de l'espoir qu'il en serait toujours ainsi et que l'on pouvait continuer à l'infini sur cette « lancée » sans avoir à remuer le petit doigt.

Cependant, d'autres travaillaient. Ainsi rien qu'à Berne, on a vu s'ouvrir successivement une pinte valaisanne, une cave valaisanne, à côté des restaurants qui, depuis des décennies, s'étaient spécialisés dans le débit des vins valaisans.

De leur côté, les Vaudois ne sont pas restés inactifs. Immédiatement après la guerre, ils ont organisé, dans la ville fédérale, une manière de foire aux vins, puis une semaine des vins vaudois. Plusieurs fois aussi, pendant les sessions parlementaires, les députés furent invités à des dégustations « de sorte » qui firent une excellente réclame. Récemment aussi, une association de viticulteurs ouvrit à Berne un restaurant où le client ne trouve, sur la carte, que des crus vaudois, blancs et rouges.

Cette action persévérante a porté ses fruits. A la fin de l'année dernière, au buffet de la gare d'une opulente cité alémanique, constatant que Neuchâtel ne figurait que par un seul cru dans la liste des vins ouverts, alors qu'on avait le choix entre quatre ou cinq valaisans d'une part, vaudois d'autre part, je m'enquis auprès d'un chef de rang des raisons de cette disproportion. Et voici la réponse : « Oh, il y a vingt ans, sur dix litres de blanc que nous vendions, il y avait bien trois à quatre litres de Neuchâtel. Aujourd'hui, ce n'est plus même un demi-litre. Une marque suffit ! »

Il faut donc remonter une pente d'autant plus raide qu'une récente affaire dont les tribunaux viennent de s'occuper, a jeté loin dans le pays un décri sur le vin de notre canton. Mais il est possible de reprendre du terrain perdu. La qualité du 1953 y aidera certainement. Encore faudra-t-il se mettre à l'ouvrage sans trop de retard.

La décision du Grand Conseil neuchâtelois qui doit permettre l'organisation et l'activité d'un office de propagande comble ainsi une lacune. On aurait pu y songer plus tôt, mais mieux vaut tard que jamais.

G. P.

Près de Morges

Un professeur lausannois tué par un train

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Jeudi, après avoir passé la soirée chez des amis à Morges, M. Jean Treyvaud, professeur de latin au gymnase, devait gagner la halte C.F.F. voisine de Saint-Jean où des connaissances devaient le ramener chez lui en voiture. Pour une cause qui n'a pas encore été élucidée, le corps de M. Jean Treyvaud a été retrouvé peu après 23 heures. Il avait été tué sur le coup par le train léger partant de Lausanne à 22 h. 31.

M. Jean Treyvaud, qui avait 60 ans, avait fait de brillantes études. C'était un latiniste distingué, un excellent pédagogue. C'était le frère de notre confrère, M. Otto Treyvaud, rédacteur en chef de la « Feuille d'avis de Lausanne ».

Les fêtes du Bois lausannoises

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Trois séries de festivités marquent pour les écoles lausannoises le terme de la scolarité avant les vacances estivales. Cette année « les cahiers au feu, le maître au milieu » (à tout le moins son effigie) n'eussent pas passé pour un cri séditieux étant donné la grève du soleil et de la chaleur. Les tout petits, après un bref cortège en ville, ont fait rondin-picotin sur l'esplanade de Montbenon sous un ciel boudeur. L'immense armée des primaires a joui d'un temps quelque peu meilleur. Sous un flot d'harmonies, sur une mer d'oriflammes, de cerceaux, d'attributs chatoyants, ce fut, vestimentairement parlant, le triomphe des coiffeurs de quartier et des couturières-maison. Enfin, les grands : collégiens, gymnasiens auxquels s'associaient sans se faire prier ces demoiselles de l'Ecole supérieure. Jeunesse tumultueuse qui s'adonna aux joies de la farandole, qui s'installa dans la rue, sans trop penser à mal ni à la circulation sous l'œil tolérant de la force publique et tant soit peu effaré d'étrangers, se demandant si c'était là le début d'un renversement de régime. En fait, tout se solda par quelques légères contraventions.

COUPS DE CISEAUX

Chauvinisme sportif

Dans l'« Effort », M. John Nussbaum émet des réflexions judicieuses sur la regrettable évolution du sport contemporain :

Destiné d'abord à lutter contre la fameuse « consumption » britannique, fruit d'un climat anémiant, humide, le sport mettra en valeur les ressources bien connues de volonté, de sang-froid, de courage et d'honneur qui sont l'apanage des Anglais. Et, dès la moitié du XIXme siècle, on ne pourra plus parler d'athlétisme en général sans le concevoir sous sa forme anglo-saxonne.

Plût au ciel qu'il l'eût conservée ! Il ne serait pas devenu ce qu'il est, du moins dans certaines spécialités — et je pense à la boxe, au cyclisme et au football de quelques pays : une entreprise commerciale destinée à assurer de gros bénéfices aux organisateurs de meetings et de matches d'abord, aux vedettes qu'ils « produisent » ensuite. Restant fidèle à l'amateurisme pur, le sport eût été moins brillant sans doute, moins riche en records et en sensations, mais il serait resté le divertissement, le « desport » qu'il était à ses débuts. Admettant une saine et normale émulation, il n'aurait pas donné le spectacle parfois honteux de chauvinisme national qu'il faut bien admettre qu'il offre aujourd'hui trop souvent. Quel plaisir, par comparaison, d'assister à un concours d'athlétisme léger dans lequel l'esprit avec lequel on le pratique compte plus en définitive que les résultats obtenus. Et surtout, s'ils remontaient à leurs sources, s'ils s'appliquaient à atteindre leurs buts naturels, beauté et santé du corps dans un développement harmonieux et joyeux — sport ! — comme les exercices individuels et collectifs auxquels s'astreignent les hommes retrouveraient leur beauté et leur caractère presque sacrés.

Nous n'en sommes pas là, évidemment. L'organisation de la vie sociale d'aujourd'hui a fait admettre pour les masses travailleuses auxquelles nous appartenons tous à un titre quelconque, ces grandes joutes, pacifiques malgré tout, qu'on appelle les matches internationaux ou les Jeux olympiques rénovés. Mais n'y voyons pas, comme ont voulu nous le faire entendre, il y a quelques jours de hautes autorités, des manifestations propres à rapprocher les peuples. C'est le contraire qui est vrai, on le sait bien, et jamais le sentiment national n'est plus exacerbé que lorsque l'équipe représentative d'un pays est engagée dans une partie importante. Une seule consolation, peut-être, à cet état de choses devenu inéluctable : c'est qu'un peu de la joie, que le mot « sport » comporte par son étymologie, soit éprouvée par les foules qui assistent à un match, et — ce qui est moins sûr — par les athlètes qui s'y évertuent.

Une offre de 10 millions de dollars à la télévision suisse

M. Pierre Grellet, dans la « Gazette de Lausanne », commente ainsi la nouvelle qu'une compagnie américaine a offert un pactole de dix millions de dollars en échange du monopole de la télévision.

Mais voici qu'on apprend, par une déclaration faite à la récente assemblée de la Société suisse de radiodiffusion qu'une compagnie américaine nous offre dix millions de dollars pour le monopole de la publicité à la télévision suisse.

Dix millions de dollars ! Voilà quatre mots bien faits pour sonner aux oreilles des obsédés de l'invention nouvelle. Ils cesseront bientôt de se flatter de l'illusion de grouper rapidement 160,000 concessionnaires de la télévision en Suisse. Nous vivons encore, fort heureusement, dans d'autres conditions et dans un autre état d'esprit que les Américains. Des pays plus à la mesure du nôtre, comme la Hollande, la Belgique, le Danemark, ont fait des expériences qui peuvent nous être utiles et tempérer quelque peu la mégalomanie imitatrice qui nous chatouille trop souvent. En deux ans, la Hollande et la Belgique, près de deux fois plus peuplées que nous et pas beaucoup moins évoluées que nous nous figurons l'être, ont groupé, le premier de ces pays 8000 concessionnaires de la télévision, le second 5000, tandis que le Danemark a dû se contenter de 1500 concessionnaires.

Dix millions de dollars, même en papier, mettraient du lest dans la barque télévisionnaire que les responsables du pays laissent flotter sur les eaux sans gouvernail. Pour résister au pouvoir de l'argent, il faut avant tout avoir la connaissance de toutes les richesses qu'on peut avoir sans lui. Cette connaissance ne serait-elle pas plus digne d'être développée que ce nouveau culte des images, sous le signe du dollar ?

PENSEZ
A VOS VACANCES

Nice 5 jours départ tous les lundis Fr. 160.–
Paris 5 jours départ : 26 juillet Fr. 180.–
Provence 6 jours ½, départ: 24 juillet Fr. 220.–
Autriche et Vienne
Départ : 22 juillet Fr. 340.–

Ces prix s'entendent TOUT COMPRIS avec taxes et service compris

Voyages et tabac Pasche

(en face de la Poste - Neuchâtel)

A TRAVERS LE MONDE

S'agit-il d'une nouvelle « affaire Montesi » ?

Sur deux plages italiennes, on découvre les cadavres de deux jolies filles

La police italienne est sur les dents, écrit Aldo Forte, dans l'« Aurore ». Deux jeunes filles ont été trouvées mortes, au même moment, dans des circonstances presque identiques : leurs corps ont été découverts sur une plage déserte, l'une près de Salerne, l'autre à Casalpico, près de Foggia.

Ces deux morts mystérieuses rappellent celle de la belle Wilma Montesi, qui devait donner lieu à un retentissant procès.

Mais tandis que le cadavre de Wilma Montesi avait été découvert nu — en 1953, sur une plage des environs de Rome — celui de la jeune fille de Salerne était entièrement vêtu. L'hypothèse du crime ayant le vol pour mobile a été écartée, car elle portait encore au cou une chaîne et une croix en or, lorsqu'elle fut découverte, à l'aube, par un groupe d'ouvriers se rendant à leur travail.

La seconde jeune fille ne portait que des sous-vêtements, mais sa robe avait été soigneusement pliée à côté d'elle. Le seul indice qui permettrait de découvrir son identité est un ticket d'un photographe de Foggia, trouvé sur elle. La jeune fille n'avait pas de chaussures et pourtant ses pieds ne portaient aucune égratignure, bien que la côte soit très rocailleuse.

Qui sont ces deux jeunes filles ? C'est encore un mystère. Jolies, âgées d'une vingtaine d'années à peine, toutes deux portaient des vêtements de bonne coupe et avaient des mains soignées. Bien que trouvées tout près de l'eau, aucune semblait avoir péri par immersion. Leurs traits étaient calmes, et leurs corps ne portaient aucune trace de violences.

Toutes ces circonstances rappellent étrangement celles de la mort de Wilma Montesi. Aussi l'enquête a commencé immédiatement.

Quant à l'affaire Montesi, l'enquête se poursuit toujours, et on pense qu'elle sera terminée dans quelques semaines.

En U.R.S.S. une usine fonctionne à l'énergie nucléaire

Radio-Moscou a annoncé qu'une usine atomique, qui utilise de l'énergie nucléaire, a commencé son exploitation, le 27 juin. Elle dispose d'une capacité de 5000 kilowatts et a pour but de fournir l'énergie aux exploitations industrielles et agricoles. L'information ne mentionne par la région où se trouve cette usine.

Un communiqué du Conseil des ministres dit que les savants et ingénieurs soviétiques sont en train de construire des usines du même genre, d'une capacité de 50,000 à 100,000 kilowatts.

Surprise en Angleterre

Les Anglais semblent avoir été battus par les Russes, dans ce domaine. Ils pensaient, en effet, être les premiers à construire une centrale industrielle atomique dans la région de West Cumberland. Mais cette usine n'aurait pas dû commencer à fonctionner avant la fin de 1956 au plus tôt. Une autre centrale est projetée à Doureay, dans le nord de l'Ecosse. Une pile d'essai existe déjà dans les laboratoires de Harwell, mais elle ne produit pas de l'énergie électrique. Néanmoins, la chaleur d'autres piles a été utilisée pour le chauffage des édifices, ces deux dernières années.

La nouvelle soviétique a vivement surpris les observateurs atomiques du monde occidental. En Grande-Bretagne, on affirme que les Russes n'ont pu accomplir leur exploit qu'en renonçant aux mesures de précaution élémentaires pour la sauvegarde de l'homme, contrairement à celles prises par les puissances atomiques occidentales.

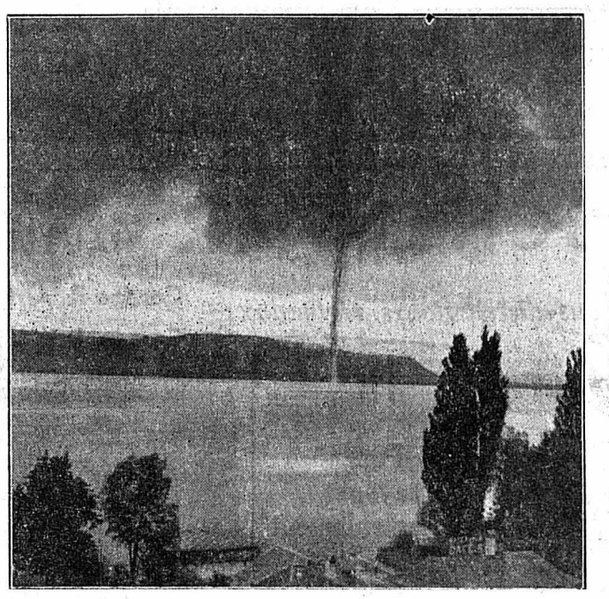

Une trombe sur le lac de Morat

Comme nous l'avons annoncé, le 28 juin, on a pu observer une trombe sur le lac de Morat. Voici une photographie du phénomène.

(Phot. Morel, Morat)

L'hélicoptère supplantera-t-il un jour en Europe, dans les relations urgentes, le rail, la route... et l'avion ?

Notre correspondant de Genève nous écrit :

Pour les trajets inférieurs à trois cent cinquante kilomètres, peut-être même à cinq cents kilomètres, l'hélicoptère pourrait venir concurrencer sérieusement, d'ici peu d'années, en Europe tout au moins, et pour les transports urgents, le rail et la route. C'est ce qu'il est en train de faire déjà dans une certaine mesure, en Belgique, aux Pays-Bas et à l'occident de l'Allemagne, où des hélicoptères belges assurent de façon impeccable et régulière certaines liaisons avec les aérodromes. De plus, un service postal fonctionne à l'intérieur de la Belgique.

C'est également ce que dans une conférence de presse, à Genève, le directeur, en Suisse romande, des lignes aériennes belges, M. Soulié, a présenté, jeudi, comme une vision, en effet, d'un très proche avenir ! L'hélicoptère se pose en pleine ville et, de ce fait, se passe des services d'autocars dont l'avion a besoin pour relier l'aérodrome à la ville. D'où perte de temps qui joue nettement en faveur de l'hélicoptère.

Au cours de la même réunion de presse, on apprit que la première liaison Bruxelles-Londres en hélicoptère venait aussi de s'effectuer. Et, en passant, que la seule liaison directe Suisse-Afrique, qui permet, de Genève, d'atteindre le Congo belge en quinze heures, allait être complétée, dès ce mois, par l'introduction de la classe touriste, ce qui facilitera beaucoup nos relations avec le continent noir.

Ed. B.

La consommation du tabac et la durée de la vie

A intervalles plus ou moins réguliers, on entend dire que la fumée nuirait à la santé. Un organe professionnel belge de la branche des tabacs fournit cependant la preuve du contraire ; en effet, il établit une comparaison entre la consommation annuelle du tabac dans différents pays et la durée moyenne de la vie de ses habitants. Il en ressort que les habitants du pays où la consommation du tabac est la plus forte ont la vie la plus longue et inversément.

	Consomm. annuelle par habitant en kg.	Mortalité en ‰
Pays-Bas	3,5	8,9
Belgique	3,1	12,9
Etats-Unis	2,5	10,9
Danemark	2,0	10,9
Allemagne	1,9	11,1
Grande-Bretagne	1,5	12,2
Suède	1,3	11,6
France	1,2	15,7
Italie	0,8	14,0
Pologne	0,5	14,6
Portugal	0,4	17,0

Mais attention aux statistiques ! On ne pourrait soutenir que dans les pays cités ce sont les grands fumeurs qui vivent le plus longtemps. La prolongation de la vie a d'autres causes que la consommation du tabac.

ÉCONOMIE ET FINANCE

La montre allemande envahit le marché belge

Le danger est grand pour l'horlogerie suisse

Une vive inquiétude se manifeste depuis quelques mois en Belgique parmi les détaillants spécialisés dans la vente des montres, mande-t-on de Bruxelles à la « Revue internationale de l'horlogerie ».

Voici les faits.

On sait que jusqu'en 1951, la montre suisse jouissait d'un véritable monopole en Belgique. Le nombre des montres d'autre provenance était négligeable. En 1952, cependant, les montres allemandes commencèrent à s'infiltrer sur le marché belge et cette infiltration n'a cessé de grossir pour prendre, à la fin de 1953, les proportions d'une « invasion ».

La concurrence étant libre, l'industrie horlogère allemande a naturellement le droit de présenter ses produits sur le marché belge au même titre que l'industrie horlogère suisse ou que l'industrie horlogère française. Les détaillants n'auraient donc aucune protestation valable à formuler contre l'entrée des montres allemandes en Belgique si cette entrée se faisait dans des conditions régulières, c'est-à-dire si les importateurs révélaient ouvertement l'origine des montres en question. Mais il n'en est malheureusement pas ainsi. Selon des chiffres qui ont été fournis par M. P.-E. De Vroede, directeur administratif du Comité national de la bijouterie, horlogerie, joaillerie et orfèvrerie, 30 % à peine des montres venant d'Allemagne sont présentées sous une marque allemande. Les autres portent la marque personnelle d'un grossiste belge et sont généralement présentées par celui-ci comme « montres suisses ».

Les méfaits de la « marque personnelle »

Sans doute ce genre de fraude n'est-il pas susceptible de nuire aux montres suisses de très grandes marques mondialement connues. Mais pour ce qui est des montres courantes, les grossistes prennent de plus en plus l'habitude de faire inscrire sur le cadran une marque « personnelle » qui ne correspond pas à la dénomination d'une usine de production.

Le processus de la fraude devient, dès lors, extrêmement simple. Le grossiste malhonnête ayant fait apposer sa « marque personnelle » sur une montre d'origine allemande, il la présente au détaillant comme une montre suisse encore peu connue et il justifie d'ailleurs ainsi la possibilité qui lui est donnée d'accorder une sensible réduction de prix. Or le détaillant ne peut pas « disséquer » toutes les montres qu'on lui présente. Non seulement il y aurait là un travail trop long et fastidieux, mais en outre, pour certains types de montres, ce serait même pratiquement une impossibilité.

Achetant en confiance, le détaillant vend donc, en toute bonne foi au client comme « montre suisse » une montre allemande et comme ce client s'imagine que l'industrie horlogère suisse bénéficie toujours d'un monopole en Belgique, il est dupé avec la plus grande facilité.

Un autre genre de fraude

Certains grossistes pratiquent un autre genre de fraude : ils achètent des montres dont les ébauches proviennent de Suisse mais qui ont été terminées en Allemagne.

Enfin il en est qui couvrent de leur « marque personnelle », présentée toujours comme marque suisse, des montres fabriquées en Allemagne et dont la majorité ont été faites avec des ébauches allemandes et une minorité avec des ébauches suisses.

SUISSE

COOP, Société coopérative d'assurance sur la vie

Le rapport annuel de 1953 vient de paraître. Il ressort de celui-ci que la nouvelle production fut plus élevée que jamais, à savoir 33,6 millions de francs de sommes assurées pour 1953, alors qu'elle était de 24,8 millions de francs en 1952.

L'état du portefeuille des assurances a augmenté ; pour les assurances de capitaux, il s'élève maintenant à 180 millions de francs de sommes assurées et pour les assurances de rentes, à 3.186.503 fr. 95 de rentes annuelles assurées.

Déduction faite des mises en réserve et des amortissements, il reste un excédent d'exercice de 449.727 fr. 95 (367.691 fr. 90 l'année précédente) ; il se répartit comme suit : 25.000 fr. au fonds de réserve statutaire ; 20.000 fr., au capital de fondation et fonds à disposition ; 404.727 fr. 95, au fonds d'excédents des assurés.

Durant l'année 1953, les assurés reçurent sous forme de ristournes 360.651 fr. 97.

Société anonyme C.F. Bally (Holding Company) Zurich

Le conseil d'administration de cette société, dans sa séance du 29 juin, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 avril 1954 qui accusent un bénéfice net de 2,961,551 fr. 13 contre 2,880,773 fr. 78 l'exercice précédent. Le solde à répartir, y compris le report de l'année précédente, de 1,483,161 fr. 33, s'élève à 4,444,712 fr. 46.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de répartir le solde disponible comme suite : 300,000 fr. versement au fonds de réserve, 2,625,000 fr. dividende de 7 % brut sur le capital-actions de 37,500,000 fr, comme pour l'exercice précédent, et de reporter à nouveau 1,519,712 fr. 46.

Pour les chaussures Bally, société anonyme de fabrication à Schoenenwerd, dont toutes les actions appartiennent à la Société anonyme C.F. Bally, l'exercice 1953-1954 clôture avec un bénéfice permettant au conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 5 % contre 4 % l'année précédente.

L'indice des salaires de 1949 à 1953

Les résultats définitifs du relevé des salaires effectués en octobre 1953 montrent une augmentation moyenne du salaire des ouvriers de 123 % par rapport à 1939, de 9 % depuis 1949 et de 1 % depuis l'année précédente. En ce qui concerne les employés, l'augmentation est de 98 %, respectivement 10 % et 2 %.

Ces résultats d'ensemble comprennent les indications sur environ 500,000 ouvriers et 184,000 employés, soit au total 684,000 salariés dans 30,000 entreprises.

Les salaires des ouvriers ont augmenté sensiblement plus, jusqu'en 1946, que ceux des employés. Depuis lors, le développement est approximativement le même. C'est durant les premières années d'après-guerre que les deux groupes de salariés ont enregistré la plus forte augmentation de salaires. La plus faible a été enregistrée en 1949 et en 1950, années qui, jusqu'au début du conflit coréen, ont coïncidé avec une baisse de la haute conjoncture.

YOUGOSLAVIE

La Yougoslavie a reçu 373 millions de dollars d'aide économique depuis 1951

On communique, de source yougoslave, que la Yougoslavie a reçu depuis 1951 un montant global de 373 millions de dollars au titre de l'aide économique fournie par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Les fonds reçus ont permis de stabiliser et de développer l'économie yougoslave, et, en outre, de parer à la disette provoquée par la sécheresse qui a régné en 1950 et en 1952.

Fameux moteur:
il tire aussi bien que ma

avec ou sans filtre
un produit Burrus

75 ct.

Aucune cigarette de ce prix n'est aussi demandée: c'est la preuve de sa qualité.

La bonne
enseigne

Enseignes sous verre et inscriptions sur vitrines

Pour le bon
commerçant

Enseignes sur pavatex et inscriptions aux vernis luminescents

Peinture **M. THOMET FILS** *Ecluse 15*

Course du Tourist Trophy

(Ile de Man)

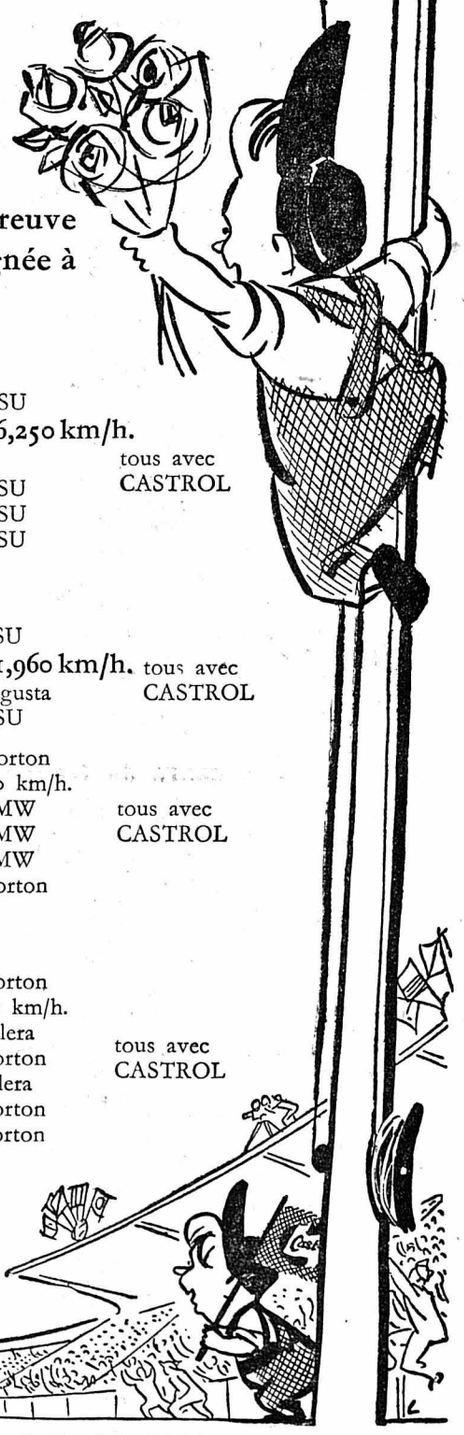

La plus grande et plus difficile épreuve motocycliste mondiale a été gagnée à nouveau avec CASTROL.

14 juin 1954

Classe 250 cm3:	1er	W. Haas	sur NSU	
		vitesse moyenne 146,250 km/h. nouveau record		tous avec CASTROL
	2e	R. Hollaus	sur NSU	
	3e	R. Armstrong	sur NSU	
	4e	H. Müller	sur NSU	

16 juin 1954

Classe 125 cm3:	1er	R. Hollaus	sur NSU	
		vitesse moyenne 111,960 km/h.		tous avec CASTROL
	3e	C. Sandford	MV-Agusta	
	4e	H. Baltisberger	sur NSU	
Classe 500 cm3:	1er	E. Oliver	sur Norton	
Sidecars		vitesse moyenne 110,830 km/h.		
	2e	F. Hillbrand	sur BMW	tous avec
	3e	W. Noll	sur BMW	CASTROL
	4e	W. Schneider	sur BMW	
	5e	J. Drion	sur Norton	

19 juin 1954

Classe 500 cm3:	1er	R. Amm	sur Norton	
		vitesse moyenne 141,810 km/h.		
	2e	G. Duke	sur Gilera	tous avec
	3e	J. Brett	sur Norton	CASTROL
	4e	R. Armstrong	sur Gilera	
	5e	R. Allison	sur Norton	
	6e	G. Laieng	sur Norton	

Castrol
maintient votre moteur jeune

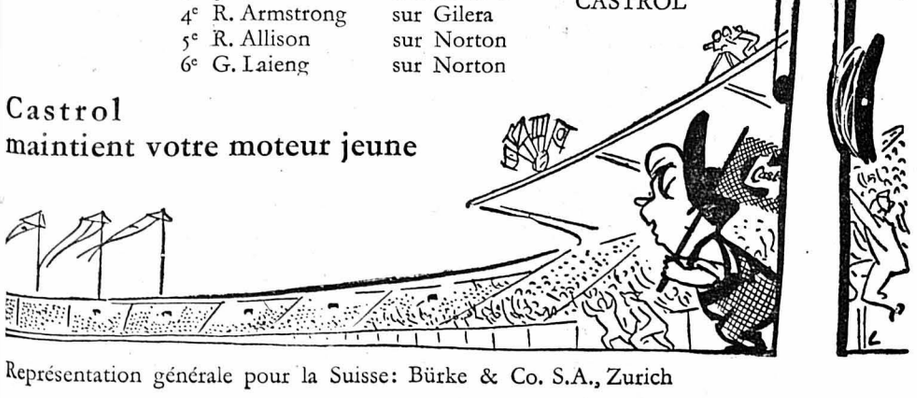

Représentation générale pour la Suisse: Bürke & Co. S.A., Zurich

---

VACANCES 1954

Voyages en autocars de 2 à 8 jours
Depuis Fr. 78.— à Fr. 350.— tout compris
(dès le 18 juillet)

Suisse - France - Italie
Autriche - Allemagne - Belgique
Hollande

Demandez nos programmes détaillés

Autocars FISCHER
MARIN - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 7 55 21

AUTO-ÉCOLE

Enseignement théorique et pratique

ANDRÉ WESSNER LISERONS 9 Tél. 5 46 89

ALPINA

COMPAGNIE D'ASSURANCES S. A., ZURICH

Toutes assurances

Agent général pour le bas du canton
RÉMY ALLIMANN
Collaborateurs : **Raineld Nussbaum**
Jean-Louis Lenz
Albert Guye
Jean Kocher
NEUCHATEL
11, Faubourg du Lac **Tél. 5 14 14**

SALON - LAVOIR
Le Muguet s.a.
NEUCHATEL

Nous informons notre fidèle clientèle que notre établissement sera

FERMÉ
du 25 juillet au 1er août
pour cause de vacances

Pour être livré avant les vacances, le linge devra nous parvenir jusqu'au mardi 20 juillet au plus tard

---

Suzy
CHAUSSURES

BOINE 22 - (Rialto)
Tél. 5 69 36

sera absente
du 17 juillet au 8 août

VÉLOMOTEUR

995.- *Alpino* *F 48*

Fourche télescopique **Suspension arrière**

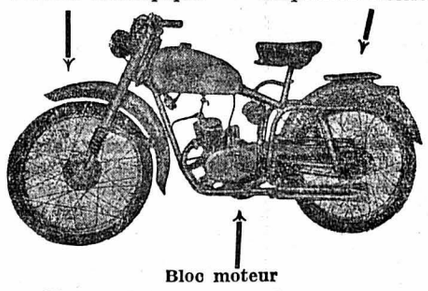

Bloc moteur

Moteur 2 temps, pas de soupapes
3 vitesses - Embrayage à bain d'huile
Kickstarter

Demandez une démonstration
Vous serez étonné ! ! !

Agence pour Neuchâtel et environs
A. GRANDJEAN S.A.
Cycles - Sports Saint-Honoré 2
NEUCHATEL

A la fontaine, ruelle Dublé, un monsieur en costume gris, a **endommagé les vêtements** d'une dame. Il prie cette dame de lui donner son adresse pour excuses. — CASTELLAN, jusqu'au 14 juillet, hôtel Voyageurs, Lausanne, ensuite, 25, rue Lepic, Paris 18me.

MARIAGE

Monsieur seul avec situation sérieuse, possédant un mobilier complet, cherche à faire la connaissance d'une personne sérieuse, protestante, de 40 à 50 ans, en vue de mariage. Etrangère acceptée. Adresser offres avec photographie qui sera restituée sous chiffres P. H. 232, case postale 6677, Neuchâtel.

Restaurant du Théâtre

BRASSERIE :

Même si l'on n'aime pas l'orchestre dans un CAFÉ, on change d'avis lorsqu'on entend

HERBERT MYTTEIS

et son ensemble de grande classe

ASSURANCES
VOL
MOBILIÈRE SUISSE
PAUL FAVRE
Bassin 14
NEUCHATEL

Bien habillé

à des prix avantageux sur mesure et mesure-confection

A LA MODE DE CHEZ NOUS
17, rue de l'Hôpital
NEUCHATEL
Tél. 5 36 55

Mécontent de votre radio !

Téléphonez au 5 54 93

REOS

Grands-Pins 5
(Seulement la réparation)

Confection et réfection de literie
Stores - Meubles rembourrés

F. Jacottet, TAPISSIER
Faubourg de l'Hôpital 30 - Tél. 5 57 03

Votre chance

votre santé et votre bonheur, par radiesthésiste et graphologue.

Pour consultations et renseignements, écrire à case postale 131, le Locle.

«Sans blague!»

confitures meilleures . . .
préparation plus rapide . . .
dépense moindre !

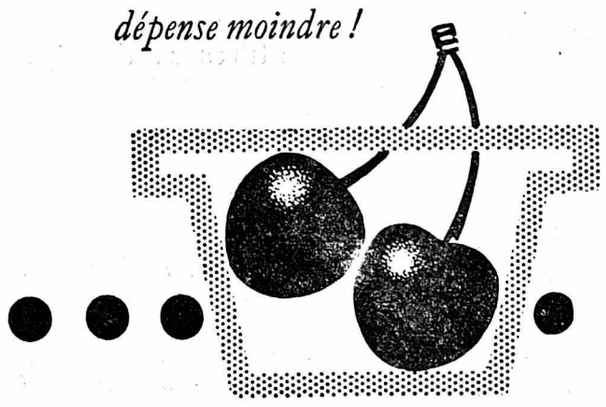

DAWA-GEL

- réussite infaillible et mode d'emploi des plus simples
- la cuisson rapide conserve l'arôme délicat et préserve la couleur naturelle des fruits frais
- économise temps, électricité ou gaz, car la cuisson ne prend que 5 minutes au lieu de 20
- gélifiant à base végétale et sans arrière-goût

DAWA-GEL, ajouté aux quantités habituelles de fruits et de sucre, est un gélifiant absolument sûr. – Un échec est pour ainsi dire exclu même s'il s'agit de fruits difficilement gélifiables.

En faisant un essai avec DAWA-GEL, *vous ne tentez pas une expérience hasardeuse :* des milliers de ménagères, aujourd'hui, n'utilisent plus que le DAWA-GEL pour leurs confitures et gelées.

DAWA *Gel*

Le DAWA-GEL est en vente partout au prix de 75 cts. le sachet

Dr. A. Wander S.A., Berne

Avec bon-images Avanti

Moutarde
MONT D'OR

Le tube	Fr. -.60
La boite de 250 g.	Fr. 1.-
La boite d'une livre	Fr. 1.60

A la française!

CINÉMA

THÉÂTRE

Tél. 5 21 62

Dès ce soir, à 20 h. 30

Pour 4 jours

William ELLIOT - Catherine Mc LEOD
John CARROLL

dans un film d'aventures captivantes

Le Justicier de Los Angeles

Des luttes impitoyables...
des courses à cheval sauvages...
des attaques perfides...
des fusillades...

Sous-titré : français-allemand

AVIS DE TIR

1. — Des lancements de grenades de guerre et des tirs au lance-mines auront lieu sur la place de tir de Bevaix, aux jours et heures suivants :

LANCEMENT DE GRENADES DE GUERRE

mardi	24.8.54	de 0730 à 1600
jeudi	26.8.54	de 0730 à 1600
mardi	31.8.54	de 0730 à 1600
mercredi	1.9.54	de 0730 à 1600
vendredi	3.9.54	de 0730 à 1600
mardi	7.9.54	de 0730 à 1600
jeudi	9.9.54	de 0730 à 1600

TIRS AU LANCE-MINES ET CANON ANTICHARS 9 cm.

mercredi	14.7.54	de 0800 à 1600
mardi	31.8.54	de 0800 à 1600
mardi	7.9.54	de 0800 à 1600

2. — **LANCEMENT DE GRENADES :**
   a) La zone dangereuse englobe les lieux-dits suivants : à Comblémines, les Buchilles, les Oeillons, Bas de Coruz, Fin de Sussagnes, les Planches. Il est interdit d'y stationner et d'y circuler ;
   b) Le signal rouge et blanc hissé au mât de « à Comblémines » signifie que les tirs ont lieu.

3. — **TIRS AU LANCE-MINES ET CANON ANTICHARS 9 cm.**
   a) **Zone des positions :** au lieu-dit « à Comblémines » ;
   b) **Zone des buts :** au lieu-dit « Derrière la Grange » ;
   c) **La zone dangereuse englobe les lieux-dits suivants :** partie S de Fin de Sussagnes, les Vernes, partie E du domaine de l'Abbaye, Derrière la Grange, vignes de Rugeolet, à Banens, la Tuilerie, le Désert, le Biollet, les Vaux et toute la rive du lac entre la Tuilière et l'Abbaye. Il est interdit d'y stationner et d'y circuler ;
   d) Il est interdit aux bateaux de tous genres de s'approcher à moins de 1000 mètres de la rive du lac entre la Tuilière et l'Abbaye ;
   e) Les signaux rouges blancs hissés aux mâts sur la crête entre la Tuilière et l'Abbaye signifient que les tirs ont lieu.

4. — **PROJECTILES NON ÉCLATÉS :**
En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse demeure réservée.
Celui qui trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de l'indiquer à la troupe ou au poste de destruction le plus proche (tél., Colombier No (038) 6 32 71).
Selon les circonstances, notamment lorsqu'un accident aura ainsi été évité, le commandant d'école ou du cours ou, si la troupe en question a été licenciée, le poste de destruction pourra allouer une prime à celui qui aura correctement indiqué l'emplacement d'un projectile ou d'une partie de projectile dangereux.

5. — Le commandant de la place d'armes de Colombier décline toute responsabilité pour l'inobservation des présentes interdictions et instructions. Les demandes de réparation éventuelle de dommages doivent être faites, au plus tard cinq jours après les tirs, au commandant désigné ci-dessous.

6. — **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS :** téléphoner au No (038) 6 32 71, Colombier.

Le commandant de la place d'armes de Colombier.

Au Bûcheron
Ecluse 20
NEUCHATEL
achète et vend tous meubles d'occasion
Tél. 5 26 33

PRÊTS

de 100 fr. à 1500 fr. sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. — Discrétion garantie.

Service de Prêts S. A.
Lausanne
Lucinges 16 (Rumine)
Tél. 22 52 77

COIFFURE « ROGER »
Moulin Neuf Tél. 5 29 82

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS

à la

Feuille d'Avis de Neuchâtel

2me semestre 1954 Fr. 15.25
3me trimestre 1954 Fr. 7.75

Nous invitons nos abonnés qui ne l'ont pas encore fait à payer leur abonnement pour le troisième trimestre ou le second semestre de 1954.

Les abonnements qui n'auront pas été renouvelés à la date du 12 juillet prochain seront encaissés par remboursement postal.

Administration de la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »
Compte postal IV 178

FONDOR

Les gourmets assaisonnent les mets selon leur goût personnel grâce au saupoudroir Fondor placé devant eux sur la table. Le Fondor est un condiment prodigieux qui relève la saveur naturelle: les épinards en sont d'autant plus fins, le rôti d'autant plus succulent — et votre plat préféré vous plaira d'autant plus!

Joli saupoudroir en matière plastique moderne, pratique et hygiénique.

A base de glutamate, protéines végétales hydrolysées, graisse végétale, sel, hydrates de carbone et épices.

TAPIS
Meubles rembourrés
Dépoussiérage, le m² Fr. 1.50
Nettoyage (shampooing) le m² Fr. 3.50/4.—
Tapis cloués nettoyés sur place
Service à domicile. Tél. 5 31 83
NETTOYAGE CHIMIQUE ET TEINTURERIE mode STOPPAGE, PLISSÉS IMPERMÉABILISATION
NEUCHATEL : Sous l'Hôtel du Lac - USINE : Monruz - Tél. 5 31 83

Café-restaurant des Halles
CENTRE GASTRONOMIQUE
Pas d'orchestre sensationnel...
Mais un as comme chef de cuisine
Tél. 5 20 13

CIT VOYAGES
NOMBREUX ARRANGEMENTS
BAINS DE MER

Dès Neuchâtel tout compris	Hors saison	Juillet et août
ADRIATIQUE	Arrangement	
7 jours depuis	145.—	173.—
14 jours depuis	201.—	257.—
RIVIERA	Arrangement	
7 jours depuis	163.—	184.—
14 jours depuis	239.—	281.—
LIDO DE VENISE	Arrangement	
7 jours depuis	218.—	262.—
14 jours depuis	349.—	436.—

Programmes détaillés
Inscriptions à la papeterie
CIT BICKEL & Co Tél. 5 10 75

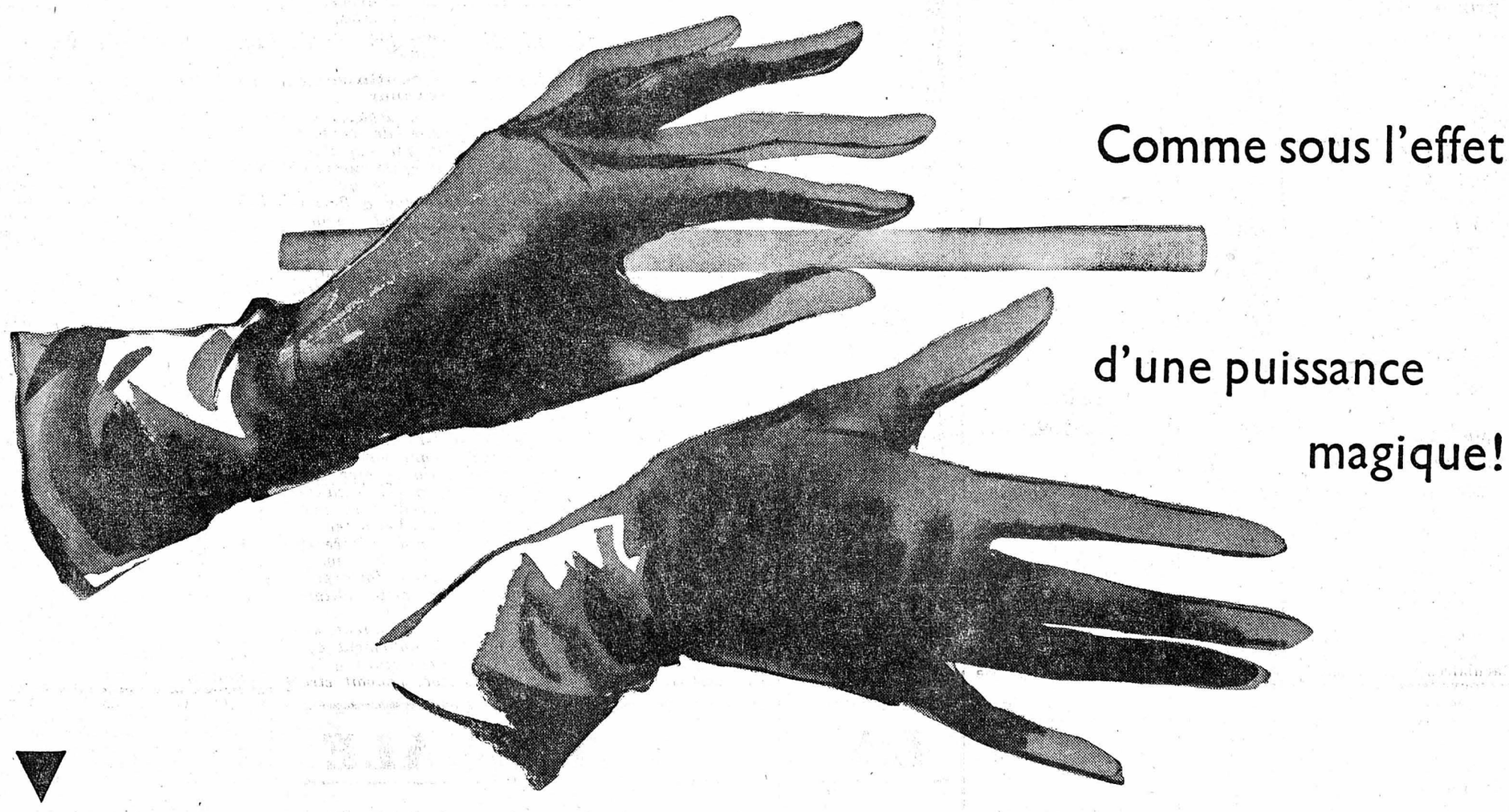

« Le pouvoir détersif du nouveau NIAXA est prodigieux » écrit une ménagère. « Je ne pouvais en croire mes yeux, en voyant les impuretés se détacher et disparaître comme par enchantement. Sans aucune peine, le linge devient merveilleusement blanc et tout imprégné de fraîcheur et d'une bonne odeur de propreté ».

Vous aussi, vous serez pleinement satisfaite en lavant avec le nouveau NIAXA. Tous les produits accessoires sont maintenant superflus. Plus besoin d'ingrédients spéciaux pour adoucir l'eau, blanchir et rincer. NIAXA lave seul et le tissu, même s'il est devenu grisâtre, conserve toute son efficacité. Grâce à lui, vous réalisez une économie et vous vous épargnez du travail.

NIAXA peut être versé directement dans l'eau de la chaudière ou de la machine à laver. Il se dissout aussitôt sans former de grumeaux et produit une mousse abondante. Le problème de l'adoucissement de l'eau ne se pose plus. NIAXA est absolument indifférent à la présence de calcaire dans l'eau.

Lorsque le linge n'est pas très sale, on peut renoncer à le tremper. Il prendra — encore sec — sans autre le chemin de la machine à laver ou de la chaudière. Et pour le rinçage, de l'eau froide ou chaude suffit! L'échaudage du linge n'est plus nécessaire.

NIAXA est un bain de Jouvence! Lui confier régulièrement votre linge, c'est en prolonger à coup sûr la durée, car le nouveau NIAXA est aussi doux que l'ancien.

Si vous préférez le NIAXA à base de savon (ancienne qualité en paquet bleu foncé avec rose rouge), demandez alors dorénavant le nouveau FLORIS à fr. 1.10 le paquet qui correspond exactement à l'ancien NIAXA.

Le nouveau NIAXA est incomparable aussi pour la vaisselle. Simplement rincer et laisser égoutter!

Filetti, savon en vermicelles (l'ancienne forme de Niaxa) s'est acquis une si grande faveur que nous ne voulons pas en abandonner la fabrication. Vous le trouverez dorénavant dans le commerce à nouveau sous le nom de « Filetti ». Votre fournisseur se le procurera volontiers à votre intention.

NIAXA – en paquet rouge...

(sans chlore!)

Frédéric Steinfels, Zurich

Chaque paquet contient un chèque Silva de 4 points!

Soyez aussi « tiré à 4 épingles »
...confiez vos vêtements à
mode TEINTURIER
NEUCHATEL : Sous l'Hôtel du Lac

EXCURSIONS
Fischer

Départs : Place de la Poste

Mercredi 14 juillet et chaque mercredi **Fr. 28.50**	**Les trois cols** GRIMSEL - FURKA - SUSTEN Départ : 5 heures
Mercredi 14 juillet avec chemin de fer **Fr. 20.50**	**Schynige-Platte** INTERLAKEN Départ : 7 heures
Mercredi 14 juillet **Fr. 7.—**	**Chalet Heimelig** Départ : 14 heures
Dimanche 18 juillet (carte d'identité ou passeport) **Fr. 27.50**	**Forêt-Noire - Titisee Fribourg-en-Brisgau** Départ : 6 h. 15

Inscriptions - Renseignements
AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21
ou RABUS, optique Tél. 5 11 38

Chronique régionale

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un enfant blessé

(c) Samedi soir, à 20 heures, un enfant de 6 ans a été blessé dans le trolleybus de Bel-Air, à la suite d'un arrêt brusque du véhicule rendu nécessaire par le passage d'un automobiliste qui n'avait pas observé le signal « stop » à la rue de la Serre. L'enfant, portant une profonde blessure à la tête, a dû être conduit chez un médecin.

L'augmentation de la population

(c) A fin juin, la population chaux-de-fonnière a atteint 36,130 habitants. Par rapport au 30 juin 1953, l'augmentation est de 854 habitants.

LE LOCLE

Le ralentissement dans l'horlogerie

(c) Vendredi, une centaine d'ouvrières de nationalité italienne ont reçu leur quinzaine. Elles ne reviendront donc pas après les vacances horlogères.

Un vol dans une église

(c) Un voleur s'est introduit dans l'enceinte du vieux moutier. Il a arraché les trois troncs des pauvres, en a vidé deux, mais, dérangé, semble-t-il, dans son « travail », il a serré le troisième dans une armoire. Celui-ci contenait une trentaine de francs. La gendarmerie a relevé les empreintes digitales.

La tour se bâtit

(c) Enfin ! Il semblait que la tour qui devait se bâtir aux Jeannerets était tombée... à l'eau ! Il n'en est rien. Les autorités communales ont sanctionné les plans la semaine dernière.

La construction commencera après les vacances horlogères et sa durée sera de moins d'un an.

LA SAGNE

Nouveau conseiller général

M. Maurice Matthey, de la liste du P.P.N. a été proclamé élu conseiller général en remplacement de M. Pierre Friedland, démissionnaire.

VAL-DE-RUZ

COFFRANE

La cérémonie de clôture de l'Ecole secondaire

Environ 250 personnes, accourues de quinze villages, ont assisté vendredi, à Coffrane, à la cérémonie de fin de trimestre de cette école. Après une allocution de M. N. Perregaux-Dielf, président de la commune, M. Arnold Bolle, président du synode neuchâtelois, a présenté une causerie fort vivante sur le sujet : « Enfants et parents ». Puis, des élèves récitèrent des poèmes et la chorale de l'école fit entendre quelques numéros de son répertoire.

JURA BERNOIS

SAIGNELÉGIER

Une belle manifestation du Rassemblement jurassien

Dimanche après-midi, plus d'un millier de citoyens ont manifesté en faveur de l'autonomie cantonale du canton du Jura. Ils ont entendu des discours de MM. Daniel Charpillod, Roger Schaffter et Pierre Billeux, membres du comité central du Rassemblement jurassien.

Les orateurs ont exalté « la volonté d'indépendance du peuple jurassien » et ont dressé un bilan d'un an d'activité dans les cantons suisses. Ils ont affirmé que les progrès de leur organisation doivent permettre le succès d'une initiative fédérale et ont dit leur confiance dans l'esprit de justice du peuple suisse qui respectera la volonté qu'exprimera la majorité des citoyens juras-

VALLÉE DE LA BROYE

Le tabac dans la Broye en 1953

(c) La statistique officielle donne les résultats définitifs de la culture du tabac dans la Broye pendant l'année dernière : culture paysanne, 3,534,500 mètres carrés ; culture industrielle, 10,000 mètres carrés ; total, 3,544,500 mètres carrés.

La culture paysanne a produit 622,900 kilos, représentant 1,825,300 francs. La culture industrielle a produit 2142 kilos, valant 7197 francs. Prix moyen : 293 francs par 100 kilos. Le rendement à l'hectare est de 1763 kilos.

La répartition par qualité a donné : premier choix, 335,800 kilos ; deuxième choix, 108,200 kilos ; troisième choix, 94,000 kilos ; quatrième choix, 66,700 kilos ; hors classe, environ 17.700 kilos.

Les plantations actuelles sont dans un état jugé excellent. La première récolte de cette année commencera le mois prochain.

Les premières bénichons

(c) Les manifestations populaires dénommées bénichons, ou « vogues » et « abbayes » dans le canton de Vaud, ont toujours grand succès dans le canton de Fribourg, spécialement dans le district de la Broye.

La première bénichon de l'année est celle de Boiillon, village situé entre Estavayer et Murist. Elle a eu lieu dimanche et aujourd'hui. Les bénichons se poursuivront ensuite assez régulièrement jusqu'au début de novembre. Les plus courues sont celles d'Estavayer et de la basse Broye, à la fin d'août et au début de septembre.

Ceux qui s'en vont

(c) A Saint-Aubin (Broye) est décédé, à l'âge de 85 ans, M. Edmond Collaud, membre d'une des plus anciennes familles de la localité. Ce fut un agriculteur avisé ; il avait été au nombre des fondateurs de la Cécilienne de Saint-Aubin. Il y entra à l'âge de 15 ans et chanta au lutrin pendant 70 ans.

PAYERNE

Mécontentement téléphonique

Les abonnés au téléphone de la région de Payerne ne sont pas contents du tout. En effet, le nouvel annuaire téléphonique remanié vient d'être distribué et les abonnés de la région ont reçu le volume numéro deux, qui comprend les abonnés de Berne, Fribourg, Neuchâtel et la Broye vaudoise. Il faut acheter le volume No 1 pour avoir la liste des abonnés des cantons de Vaud et Genève, avec lesquels la région de Payerne a le plus de relations.

Les abonnés de Château-d'Oex ont également reçu le volume No 2 et les protestations se multiplient dans le Pays-d'Enhaut.

LES SPORTS

Les journées cantonales de gymnastique
Les exercices d'ensemble

(SUITE DE LA 4me PAGE)

Il serait trop long de vous parler de toutes les démonstrations qui nous furent présentées depuis celles, sans prétention, des gymnastes hommes, à celles pleines de souplesse et de grâce de nos pupilles et pupillettes, sans oublier la célérité des coureurs animant les relais suédois et les 4 fois 100 mètres.

Il vaudrait la peine de consacrer un chapitre spécial au travail fort révélateur et captivant de la section féminine de Fontenay-sous-Bois, championne de France de sa catégorie, qui nous tint sous le charme de sa gymnastique rythmique du meilleur goût.

Il y eut aussi les belles démonstrations de nos gymnastes à l'artistique Mayor, Valdvogel, Hertig de Neuchâtel-Ancienne, de Winteregg de Couvet et le champion du jour Raymond Déruns de la Chaux-de-Fonds. Mais ce qui nous fit le plus plaisir tout au long de ces démonstrations ce fut de constater que les organisateurs neuchâtelois ont su tirer les leçons de ce qu'ils avaient pu observer à la fête cantonale bernoise de l'année dernière à Thoune : on eut réellement le sentiment d'assister à un spectacle grâce au rapide agencement des productions qui se suivirent presque sans interruption pour la plus grande joie des spectateurs qui n'aiment pas attendre !

Le couronnement des bannières et les exercices généraux

Tout fut rondement mené et il ne fait pas de doute que le magnifique ondoiement des 2000 gymnastes aux rythmes de la Musique militaire laissera un durable et lumineux souvenir de cette admirable XXVIme Fête cantonale neuchâteloise de gymnastique.

~~~

Nous ne saurions clore ce compte rendu sans dire un sincère merci à tous ceux qui nous ont si aimablement accueillis en terre neuchâteloise, à tous ceux qui ont travaillé d'arrache-pied pour assurer le succès de cette belle manifestation.

Nous ne dirons pas qu'elle fut parfaite : il y eut des lacunes. Nos amis neuchâtelois nous permettrons bien d'en signaler trois essentielles :

1. l'insuffisance de l'information du public et de la presse pendant les concours, l'absence des pancartes sur la place de fête est certainement une erreur qu'il faudra éviter à l'avenir ;

2. l'insuffisance du service de presse qui ne nous a pas paru tout à fait bien orienté sur son rôle. Les journalistes professionnels sont des personnes charmantes, nous le savons, mais il n'est pas indiqué de leur demander de se muer, du jour au lendemain, en propagandistes de la gymnastique ;

3. le travail du speaker est difficile, surtout dans une fête de gymnastique. Nos amis Grandjean et Jelmi ont droit à nos remerciements, mais il serait indiqué qu'ils soient mieux informés par les techniciens, afin qu'ils puissent mieux remplir, à leur tour, leur rôle d'informateurs officiels.

Merci enfin aux gymnastes, pupilles, pupillettes, dames, hommes et actifs des belles journées qu'ils nous ont fait vivre à Neuchâtel.

Francis PELLAUD.

TENNIS

La Coupe Davis

Le match Danemark-France

Dans le match de double de Coupe Davis France-Danemark à Copenhague, les Français Remy-Ducos de la Haille ont triomphé des Danois Ulrich-Nielsen par 6-2, 12-10, 6-3. La France mène à l'issue du double par deux victoires à une.

SKI

Victoire romande à la Jungfrau

Les courses d'été au Jungfraujoch ont réuni dimanche 220 participants. Les conditions d'enneigement étaient excellentes et le slalom s'est déroulé sur une magnifique neige poudreuse.

Résultats : Elite : distance 2 km. 500, 200 m. de dénivellation, 35 portes. 1. Louis-Charles Perret, la Chaux-de-Fonds, 1' 09" ; 2. André Bonvin, Crans, 1' 09"2 ; 3. Georges Schneider, la Chaux-de-Fonds, 1' 09"8.

MOTOCYCLISME

Le grand prix de Hollande

Le temps était favorable pour les épreuves motocyclistes du grand prix de Hollande organisé sur le circuit d'Assen. Dans les 250 cmc la victoire est revenue à Haas, sur NSU, couvrant 164 km. 160 en 1 h. 4' 21"3 à la moyenne de 153 km. 624 ; 2. Hollans, sur NSU, 1 h. 5' 7"7 ; 3. Baltisberger sur NSU, 1 h. 5' 29"5, etc.

Dans les 350 cmc, la victoire est revenue à Fergus Anderson, sur Guzzi, qui a couvert les 197 km. 710 en 1 h. 15' 26"5, moyenne 157 km. 248 ; 2. Lorenzetti, sur Guzzi, 1 h. 17' 56"2 ; 3. Colleman, sur AJS, 1 h. 18' 37"1, etc.

Dans la course des 125 cmc, Hollans sur NSU a remporté la victoire couvrant les 115 km. 330 en 50' 21"7, moyenne 137 km. 391.

Deuxième course nationale de motos sur gazon à Bienne

(c) La 2me course nationale de motos s'est déroulée avec grand succès samedi et dimanche sur l'aérodrome de Bienne. Organisée par le Moto-club de la ville, elle était placée sous le patronage de la F.I.M. et de la F.M.S.

Il y eut des rivalités audacieuses et de l'émotion causée par quelques chutes spectaculaires. Heureusement, les six motocyclistes ne furent que légèrement blessés et plusieurs purent reprendre la piste dans une autre catégorie.

Le « Prix de la ville de Bienne » réservé aux as des catégories 250, 350 et 500 cmc. fut le clou de la manifestation.

ATHLÉTISME

Un record du monde battu

Le gros événement des championnats britanniques d'athlétisme organisés au stade de White City a été la chute du record du monde des trois miles battu conjointement par les Britanniques Fred, Green et Chris. Chataway. Vingt-deux coureurs ont pris le départ dans cette épreuve. A 300 yards de l'arrivée, Chataway a pris 3 yards d'avance sur Green, mais ce dernier sprintait et prenait ensuite la tête avec deux yards d'avance. Green devait faiblir dans les 50 derniers yards et Chataway a pu remonter son adversaire et terminer à sa hauteur.

Les deux coureurs ont été crédités du temps de 13' 32"2. Ainsi le dernier record du monde détenu par Gundar Haegg et qui était de 13' 32"4 a été battu.

Green a été déclaré vainqueur, mais le même temps a été attribué aux deux coureurs.

TIR

La journée de dimanche au Tir fédéral

LAUSANNE, 11. — Dimanche a été la première grande journée du Tir fédéral. L'emplacement d'Ecublens a vu affluer des milliers de tireurs. Le temps était favorable et les résultats atteints ont été aussi élevés que les jours précédents.

Dimanche, à 11 heures, à l'Aula du palais de Rumine, s'est faite la remise des dons aux gagnants du concours universitaire qui s'est disputé samedi et qui a groupé 20 sociétés en 24 équipes à 300 mètres avec 186 tireurs. La séance était présidée par M. Clemy Vautier, avocat, président du concours universitaire.

Une Tessinoise et une Vaudoise ont remis les prix, argenterie, étain, pendulette neuchâteloise, livres, etc., offerts par les universités de Zurich, Berne, Fribourg, Bâle, Genève, Lausanne, l'Ecole polytechnique de Zurich.

L'après-midi et le soir ont été donnés deux représentations du festival « La rose au fusil », au Comptoir suisse.

Durant la journée du 10 juillet, on a enregistré 3182 tireurs à 300 mètres, 1004 tireurs en concours d'équipe à 100 mètres, 396 tireurs de section à 50 mètres et 250 tireurs pour le concours d'équipe. Les tireurs au fusil ont brûlé 153,000 cartouches et les tireurs au pistolet 20,000.

ESCRIME

Le match triangulaire de Lausanne

Un match Italie-France-Suisse par équipes a été organisé samedi au Lausanne Palace pour fêter le 40me anniversaire de la fondation de la Fédération suisse. L'équipe suisse qui s'est moins bien comportée qu'on ne l'espérait a été battue par l'Italie et la France. L'Italie a gagné le tournoi dont voici les résultats :

France bat Suisse 9-7. Victoires pour la Suisse : Evêquoz 3, Gorgerat 2, Zappelli et Haevel chacun une.

Italie bat Suisse 9-7. Victoires pour la Suisse : Evêquoz 3, Gorgerat 2, Haevel et Ceresole chacun une.

Italie bat France 9-5.

WATER-POLO

Deux victoires du Red-Fish

La journée de dimanche fut chargée pour les joueurs du Red Fish qui disputèrent deux matches de championnat, l'un dans l'après-midi, l'autre dans la soirée.

Le Red Fish alignait la formation suivante : Karadjic ; Robert, Wieland ; Courvoisier, Gallopini ; Sauer, Ubersax.

Vevey I - Red Fish I 4-7 (4-4)

Les Neuchâtelois prirent un excellent départ et marquèrent deux buts par Ubersax, sur passes de Sauer.

Un certain relâchement s'étant manifesté dans le marquage, Vevey égalisa. Sauer redonna l'avantage à son camp, mais pas pour longtemps, car Vevey réussissait deux nouveaux buts. Sauer parvenait toutefois à remettre les équipes à égalité avant le repos.

Dès la reprise, les Neuchâtelois prirent l'avantage et marquèrent 3 buts par Sauer (2) et Ubersax. Si en cette seconde mi-temps, la chance fut parfois avec la défense neuchâteloise, elle fut compensée par la malchance dont fut victime l'attaque du Red Fish.

Montreux I - Red Fish I 3-7 (mi-temps 2-3)

Après un début pénible, l'équipe de Red Fish s'est retrouvée et assura le résultat, bien que T. Robert, victime d'une crampe, n'ait pu jouer la fin du match.

Marqueurs : Uebersax 3, Sauer 3, Gallopini 1.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Rex : 20 h. 30, Toute la famille était là.
Studio : 20 h. 30, Quitte ou double.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Les galetés du vagon-lit.
Palace : 20 h. 30, Au mépris des lois.
Théâtre : 20 h. 30, Justiciers de Los Angeles.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les heures noires de l'Autriche et de l'Allemagne du sud

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le gouvernement autrichien a invité les autorités locales à se mettre en rapport, si cela était nécessaire, avec les kommandantures soviétiques pour organiser cette aide.

50,000 hectares de cultures ont été ravagés et 30,000 maisons inondées

LINZ, 12 (A.F.P.). — A Linz, la pluie a cessé dans la journée de dimanche.

Le bilan des dégâts provoqués par les inondations dans la province de Haute-Autriche, dressé par le gouverneur après quatre jours d'inondations, montre notamment que 50,000 hectares de cultures (céréales et pommes de terre en particulier) ont été complètement ravagés, ce qui représente une perte de 400 millions de schilling. (Réd. — Le schilling autrichien vaut environ 16 ct.)

Trente mille maisons ont été inondées, dont 5000 totalement, et 15,000 personnes ont été évacuées par les sauveteurs et recueillies par les autorités, chiffre auquel s'ajoute un nombre égal de personnes qui se sont réfugiées par leurs propres moyens chez des amis ou relations.

Routes, ponts, usines détruits par les flots

D'autre part, 200 routes sont coupées, 130 ponts détruits, 152 usines arrêtées, dont deux fabriques de papier d'une production quotidienne d'une valeur d'un million de shilling.

A Braunau, sur l'Inn, 13 maisons se sont écroulées. Au nord de Linz, dans la région où se trouve le village d'Alkover, s'est formé un lac de trois kilomètres de large sur 25 de long. Sur certaines routes d'où l'eau s'est retirée, il a fallu mettre en action des chasse-neige pour déblayer une couche de 40 à 60 cm. de boue.

Le niveau du Danube n'a pas encore baissé.

En Allemagne

Neuf personnes ont encore péri

BERLIN, 12 (A.F.P.). — Neuf personnes, dont deux membres de la police populaire de la zone soviétique, ont péri dans les inondations de l'Elbe et de ses affluents, annonce, dimanche soir, l'agence « ADN ». Dans le district de Leipzig, ajoute l'agence, 2000 personnes ont été évacuées. D'autre part, plusieurs ponts se sont écroulés et un grand nombre de routes et de digues sont recouvertes par les eaux.

La ville de Passau a littéralement l'aspect d'une ville englontie. Les cadavres de rats et d'autres animaux surnagent au-dessus des maisons submergées par les flots. On craint une épidémie de typhus. Une grande partie de la population ne possède plus rien.

Une station de radio, inondée, se tait

MUNICH, 13 (A.F.P.). — La station de radiodiffusion de Landau (Bavière) a dû suspendre ses émissions dimanche soir, ses bâtiments étant en partie inondés à la suite de la crue de l'Isar. Malgré les barrages de sacs de sable, l'eau a notamment pénétré dans les installations de refroidissement du poste émetteur.

En Bavière, dégâts pour plus de 100 millions

MUNICH, 12 (D.P.A.). — Dimanche encore, dans les régions inondées du sud de l'Allemagne, des milliers d'hommes du service du feu, de la police, du secours technique, de la surveillance fédérale des frontières et des unités américaines du génie sont prêts à intervenir, car l'on prévoit une nouvelle poussée des eaux. Selon tous les calculs, en effet, les inondations n'ont pas encore atteint leur niveau le plus élevé, de sorte que partout a été maintenu l'état d'alerte.

Les dégâts matériels, subis dans les quelque 1000 kilomètres carrés inondés, sont évalués à plus de 100 millions de marks. (Réd. — Le mark vaut environ 1 franc.)

EN SUISSE

Situation menaçante dans certaines régions des Grisons

COIRE, 11. — Les pluies diluviennes de ces derniers jours ont eu pour effet de faire redescendre les troupeaux des alpages dans les vallées. La situation est surtout alarmante sur l'Alpe de Mora, dans le Muenstertal. Les vaches seules ont pu être ramenées dans les régions basses.

Il a fallu laisser 115 veaux et 22 porcs sur l'alpe, où la neige est tombée. Le département de l'intérieur a fait intervenir deux avions de Dubendorf, lesquels ont lancé du foin, mais le mauvais temps a empêché toute action de ce genre. La situation est tout aussi alarmante dans le Oberhalbstein et au Julier.

Il faut parachuter des fourrages

COIRE, 11. — Les pluies persistantes et la neige qui est tombée sur les montagnes était si abondante que le bétail de nombreux alpages de tout le canton des Grisons a dû être évacué souvent dans des conditions difficiles. Plusieurs têtes de bétail ont déjà été victimes des intempéries.

La division de l'agriculture du département cantonal de l'intérieur a pris immédiatement des mesures. Dans le Munstertal, la situation est particulièrement grave. On envisage de faire parachuter des fourrages.

1300 bêtes n'ont plus à manger

COIRE, 12. — Il est tombé plus d'un demi-mètre de neige dans la haute vallée d'Avers (Grisons). Le bétail a dû être redescendu des alpages. Il manque du fourrage pour 500 têtes de gros bétail et 800 têtes de petit bétail.

Le lac Inférieur a déjà débordé

ERMATIGEN, 12. — Le lac Inférieur de Constance a dépassé la cote d'alerte de 5 m. et a atteint, dimanche, 5 mètres 10. En maints endroits, l'eau a débordé.

Le M.R.P. redoute l'isolement de la France

et reste fidèle à la politique étrangère de son leader M. Georges Bidault

PARIS, 12 (A.F.P.) — Le comité national du Mouvement républicain populaire a adopté hier soir, par 75 voix contre 3 et 4 abstentions, une motion dont voici les principaux passages :

Le comité national affirme ses inquiétudes devant la dégradation rapide des relations de la France avec ses alliés dont le signe le plus caractéristique réside dans les conférences anglo-américaines, tenues hors de la présence de la France sur des questions essentielles et notamment sur le problème allemand.

Une politique qui conduirait à l'isolement de la France ferait rapidement tomber notre nation du rang qui doit rester le sien, alors que la continuité de notre politique de solidarité atlantique et européenne lui a rendu son rôle de grande puissance.

Il fallait une conférence asiatique

Traitant plus spécialement de la guerre d'Indochine, la motion poursuit : « La continuation de la guerre risquant d'aboutir à l'internationalisation du conflit et la négociation exclusive avec l'adversaire entraînant l'abandon des Vietnamiens qui nous ont fait confiance, une conférence internationale telle que celle de Genève obtenue par M. Georges Bidault à Berlin pouvait seule arrêter les hostilités et préparer une paix acceptable. »

« Les accords actuellement en discussion n'aboutiront à une paix véritable que s'ils comportent une garantie internationale, solide et durable. »

Devant le comité national du Mouvement républicain populaire, M. Georges Bidault, ancien ministre des affaires étrangères, a réaffirmé la position de son parti sur les problèmes de politique extérieure.

« Nous jugerons, le moment venu, M. Mendès-France à ses actes, a affirmé de son côté M. Pierre-Henri Teitgen, président du M.R.P. qui a demandé que le débat sur la ratification de la C.E.D. s'engage au parlement avant le 15 août. « Sans quoi, a-t-il ajouté, le risque serait grand de voir se produire un réarmement allemand unilatéral dans les zones d'occupation anglaise et américaine. »

La reprise de la conférence de Genève

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Mendès-France chez M. Molotov

Allées et venues du personnel diplomatique, visites réciproques, contacts avec les suppléants qui ont besogné ferme ces derniers jours et qui ont si bien progressé dans l'élaboration de leur rapport qu'au dire de M. Kouznetsov, le représentant de M. Molotov dans leurs séances restreintes sur l'Indochine, les accords intervenus pourraient être formulés dans un document, toute la vie diplomatique a repris avec une remarquable intensité.

Ce qu'est venu souligner, du reste, le dîner offert, samedi soir, à M. Mendès-France, dès son arrivée à Genève, par M. Molotov, qui a retenu son hôte en sa résidence, et le personnel qui l'accompagnait, dans une conversation que l'on ne termina que vers minuit

L'atmosphère continue à se rasséréner

L'impression qui se dégagea de cette immédiate prise de contact avec M. Molotov et qui s'ajoutait, avant toute autre et selon un processus significatif, à celle que M. Mendès-France avait eue à Berne, avec M. Chou En-Lai, fut, comme il a été déclaré, cordiale et même encourageante.

Aussi, l'optimisme que l'on montrait depuis quelque temps dans les milieux diplomatiques genevois, est-il, du coup, monté d'un cran de plus.

Une allocution du président du Conseil français avant sont départ

La ferme et émouvante allocution que M. Mendès-France a prononcée au micro, avant son départ de Paris, à l'intention, entre autres, des femmes et de la jeunesse de France, qui espèrent avec une égale ardeur en un « cessez-le-feu ! », prononcé cette semaine encore à Genève, a contribué, elle aussi, dans une large mesure, à faire présager le succès de cette ultime négociation.

Il est vrai qe le président du Conseil français n'a nullement caché que cette dernière étape à laquelle on était arrivé, pouvait être fort dure encore. Peut-être aussi semée d'accidents. Mais, s'il avait pensé, par là, au faux bond qu'à la minute même, M. Dulles, vexé de ce que la politique, d'ailleurs boiteuse et incertaine qu'il avait préconisée à Genève n'eût pas abouti, annonçait qu'il ferait à la conférence asiatique, il était notoire qu'avec ou sans les Etats-Unis, M. Mendès-France comptait bien que, de toutes façons, l'accord était imminent.

Accord imminent ?

Sans doute, celui-ci ne pourra-t-il se faire pour le moment que sur le « cessez-le-feu ! », avec, cependant, les zones de regroupement des forces adverses — préparation à une solution politique qui pourrait conduire à une façon de partage du Viet-nam. Mais ce « cessez-le-feu ! » est le but capital que s'est assigné jusqu'à la date du 20 juillet, M. Mendès-France. Celui-ci obtenu, le reste suivra plus facilement.

D'autant plus que, pour le Laos et le Cambodge, points cruciaux dans la question du partage, on pressent que des accords de principe sont intervenus qui ménageraient l'entière souveraineté de ces Etats.

Donc, ultime négociation qui s'engage sous des auspices nettement favorables.

Ed. BAUTY.

Le représentant de M. Nehru arrive à son tour à Genève

GENÈVE, 11 (A.F.P.) — Contrairement à ce qui était prévu avant son arrivée, M. Krishna Menon, représentant personnel du pandit Nehru, qui est arrivé dimanche après-midi à Genève, s'est rendu directement de l'aéroport à Versoix pour rendre visite à M. Pham van Dong, chef de la délégation du Viet-minh.

Le rendez-vous a été pris au moyen d'une communication téléphonique de l'aérodrome, après l'arrivée de l'avion.

L'entretien de M. Menon avec M. Mendès-France a été reporté à lundi.

Pourquoi ni M. Dulles, ni M. Bedell Smith ne viendront à Genève

GENÈVE, 11 (A.F.P.) — Ni M. Foster Dulles, ni M. Bedell Smith ne viendront à Genève pour le moment. Au cours de l'entretien que M. Mendès-France a eu au début de l'après-midi avec MM. Alexis Johnson, chef de la délégation américaine, et M. Dillon, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, celui-ci a en effet remis au président du Conseil français un message du gouvernement des Etats-Unis qui explique les raisons pour lesquelles MM. Foster Dulles ou Bedell Smith n'ont pas l'intention de venir pour le moment à Genève.

Ce message, à la fois compréhensif et amical, déclare-t-on dans les milieux bien informés, explique que le secrétaire d'Etat ou son adjoint s'abstiennent de venir à Genève parce que les Etats-Unis ne sont pas encore convaincus de la bonne volonté des communistes. Ils attendent donc une manifestation de cette bonne volonté avant de prendre une décision.

Accord général à Tung Gia sur les prisonniers de guerre

HANOI, 11 (A.F.P.) — La conférence militaire de Tung Gia est parvenue, samedi, à un accord général en ce qui concerne les prisonniers de guerre des deux camps.

Selon cet accord, les prisonniers devront bénéficier désormais de la même nourriture que les soldats des deux côtés. Ils pourront recevoir régulièrement du courrier et des colis.

En même temps, la conférence a décidé que les prisonniers blessés ou malades ne devront plus être soumis à une pression morale, et ils ne pourront être employés à des travaux de guerre.

LA VIE NATIONALE

Près de Morges

Une moto dans un groupe de piétons

MORGES, 12. — Dimanche après-midi, près de Bussy, une motocyclette a renversé trois piétons qui cheminaient sur la route cantonale Morges-Apples. M. Henri Deluz, 60 ans, a eu une fracture à la jambe et au crâne. Sa femme, Mme Berthe Deluz, 58 ans, a succombé peu après à l'hôpital de Morges. Leur fils a des blessures sans gravité.

Près de Nyon, un incendie détruit deux fermes

NYON, 12. — Un incendie, dont la cause n'est pas établie, a complètement détruit dimanche à 13 h. 30, au centre du village de Bassins, deux fermes appartenant à MM. Ernest Treboux et Robert Gennevay. Une partie du mobilier a été sauvée. Vingt chars de foin, de la paille, une vache, un veau et une laie sont restés dans les flammes. Un cheval, grièvement brûlé, a dû être abattu. Les pompiers ont dû se borner à préserver les deux fermes voisines. Les dégâts dépassent 80,000 francs.

Un avion de tourisme s'écrase en Valais

Deux morts, deux blessés

SION, 12. — Dimanche après-midi, dans le Val des Dix, en Valais, un avion de tourisme est tombé dans une forêt. Le pilote et un jeune étudiant de Sion ont été tués. Ce sont MM. Jean Comoli, 23 ans, habitant Genève, moniteur aux Forces du Mauvoisin, et Tello Diebold, étudiant, de Sion, âgé de 20 ans.

Les deux autres occupants de l'avion ont été blessés. Ils ont été transportés à l'hôpital de Soin.

La Fête fédérale des tambours à Bâle

BALE, 11. — La 11me Fête fédérale des tambours de Bâle, après les derniers concours de la matinée auxquels a assisté M. Kobelt, conseiller fédéral, a pris fin par un cortège comprenant tous les participants aux concours et la distribution des prix à la Foire d'échantillons.
~~~

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Le règlement du conflit des plâtriers-peintres

Le comité de l'Association cantonale des maîtres plâtriers-peintres, comme nous l'avons annoncé, s'est réuni vendredi soir pour examiner la question des prestations sociales, dont ne s'était pas occupé l'office cantonal de conciliation. Du côté patronal, on était d'accord d'accepter une augmentation du salaire-horaire et de maintenir le statu quo pour toutes les autres dispositions du contrat collectif. La F.O.B.B. revendique, ainsi que nous l'avons dit, une augmentation de la prestation « assurance maladie » versée par les patrons et une augmentation de l'indemnité de vacances.

Ces revendications doivent faire l'objet de pourparlers directs entre les deux parties et le comité de l'Association patronale a décidé, vendredi soir, de poursuivre la discussion.

LA VILLE

Un gymnaste blessé

Samedi, à 18 h. 45, sur la place des concours de la Fête cantonale de gymnastique, à la Pierre-à-Mazel, un gymnaste des Brenets, M. Hermann Baehler, a été victime d'une distorsion du genou. Il a dû être transporté à l'hôpital Pourtalès.

Chute d'un cycliste

Un cycliste, M. Edouard Slavic, qui descendait la rue de l'Ecluse, samedi à 15 h. 30, a fait une chute, la roue avant de sa machine s'étant prise dans le rail du tram. Fortement contusionné au visage, le blessé a été transporté à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance communale.

Un motocycliste blessé

Samedi soir, à 23 h. 10, M. Claude Albarin, de Peseux, circulant en scooter, a fait une chute au virage du Plan. Légèrement blessé au front, il a été conduit par l'ambulance à l'hôpital des Cadolles pour y recevoir des soins. Il a regagné son domicile par la suite.

Le camp de l'Union cadette

Nos cadets sont partis samedi matin pour leur camp annuel d'été qui a lieu, cette année, à Mutrux. Souhaitons-leur un temps favorable.

Après avoir campé, ces dernières années, à la Chaux-du-Milieu, puis à la Corbière sur Saint-Sulpice, ils feront connaissance avec la terre vaudoise et les sympathiques habitants de ce village limitrophe du Haut-Jura.

SERRIÈRES

Actes imbéciles

(c) Durant la nuit de vendredi à samedi des inconnus se sont amusés à enlever les couvercles de toutes les grilles de la rue des Battieux. Heureusement qu'aucun accident ne s'est produit. D'autre part, de très peu intelligentes personnes ont cassé, ceci depuis quelque temps déjà, le thermomètre de la colonne météorologique qui se trouve au jardin du port.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

La fête de la jeunesse

(c) C'est par un temps incertain que nos écoliers précédés de la société de musique « L'Union instrumentale » parcoururent en cortège, samedi après-midi, les rues du village, pour se rendre à l'orée de la forêt où avait lieu la fête de la jeunesse.

Comme de coutume, arrivés sur la place de fête, M. Alphonse Droz, président de la commission scolaire, adressa quelques mots à la gent écolière ; il remercia les autorités communales de leur compréhension et le corps enseignant de son dévouement.

MM. Perriard, pasteur et A. Rochat, président de commune, à leur tour, exhortèrent toute cette jeunesse à se montrer reconnaissante envers ceux qui sont chargés de leur enseignement.

Au cours de l'après-midi, les jeux se succédèrent aux jeux interrompus, à un certain moment, par une collation appréciée de chacun. Un lâcher de ballons fit la joie de tous.

La manifestation fut agrémentée par quelques morceaux de la fanfare, de la Société des accordéonistes du club « L'Epervier » et des chants des enfants.

Un picoulet auquel tous les élèves prirent part mit fin à la manifestation après que la distribution des prix vint récompenser les meilleurs aux différents jeux-concours.

MONTMOLLIN

Les fenaisons

(c) Les foins se terminent rapidement dans notre région. Après une série pluvieuse chacun se hâte par crainte d'un retour éventuel du mauvais temps.

Au cours de cette saison, plusieurs faons ont également été les victimes des faucheuses, car en effet depuis plusieurs années déjà et cela depuis l'exploitation systématique des forêts qui supprime radicalement les essorts, les chevreuils et lièvres viennent faire leurs nichées dans les prés qui leurs offrent une protection bien meilleure contre les renards et autres bêtes nuisibles.

Assemblée générale

(c) L'assemblée générale a siégé en cours de semaine sous la présidence de M. Georges Glauser, président.

Elle avait au cours de sa séance à procéder à la nomination d'un conseiller communal en remplacement de M. A. Gretillat démissionnaire au dicastère de l'électricité. Elle a fait appel pour lui succéder à M. Pierre Gerber qui est élu à une forte majorité.

Dans les divers, plusieurs questions sont discutées relatives à l'exploitation et au prix du bois en forêt ainsi que quelques questions de droit concernant la réfection de chemins vicinaux.

VAL-DE-TRAVERS

BUTTES

Scandale public

(sp) Samedi soir, la police cantonale a dû intervenir pour remettre à l'ordre un « quidam » trop bruyant.

Au tribunal correctionnel du Val-de-Travers

Condamnation d'un ancien juré cantonal et conseiller communal de Môtiers

(c) Comme nous l'avons annoncé samedi, les tribunaux correctionnel et de police du Val-de-Travers ont siégé vendredi. Voici les comptes rendus de ces deux audiences.

Le tribunal correctionnel a siégé jusqu'au début de la soirée. Il était formé de MM. Ph. Mayor, président ; J. Franel et W. Barbezat, jurés et L. Frasse, commis greffier. M. Jean Colomb, procureur général, était au siège du ministère public.

C'est tout d'abord à huis clos que le nommé G.A.P., qui a travaillé dans une fabrique de Buttes et qui, étant en récidive, a commis des actes contraires à la pudeur sur un enfant de moins de 16 ans, à Fleurier, et qui s'est encore rendu coupable d'outrage à la morale publique, a été puni de six mois d'emprisonnement, transformés en internement administratif d'au moins cinq ans.

Abus de confiance, faux et suppression de titres

En 1951, R. B., actuellement ouvrier de campagne au-dessus de Couvet et précédemment négociant, conseiller communal et juré cantonal, à Môtiers, a effectué en sa qualité de caissier de la société du Prix de l'abbaye deux prélèvements de 600 fr. chacun sur des livrets d'épargne appartenant à la société et qu'il a ensuite détruits. Il a également falsifié les comptes de cette société pour couvrir ses malversations.

En outre, comme secrétaire caissier de la fête cantonale des pupilles en 1952, B. n'a pas fait figurer dans ses comptes divers encaissements pour une somme de 600 fr. C'est donc un montant de 1800 fr. qu'on lui reproche de s'être approprié pour ses besoins personnels ou ceux de son commerce. Par la suite, B. a dédommagé les lésés avant l'ouverture de l'enquête, mais les délits se poursuivent d'office.

Négligence, désordre, faiblesse de caractère et mauvaise situation financière de son entreprise sont, pour le procureur général, les causes essentielles des actes que l'on reproche aujourd'hui à B. qui, précédemment, était connu pour un honnête homme. Persuadé que, du point de vue juridique, les délits sont parfaitement qualifiés, M. Colomb a demandé que R. B. soit puni de 6 mois d'emprisonnement. Il ne s'est pas opposé à l'octroi du sursis car il pense que les fautes commises par le prévenu ne sont qu'un malheureux accident dans sa vie.

Pour le défenseur, B. a peut-être commis des indélicatesses mais dans tous les cas, elles ne tombent pas sous le coup de la loi pénale. Seule la destruction des carnets d'épargne peut constituer un délit et le mandataire de l'inculpé plaide une sensible réduction de la peine.

Le jugement

Après avoir longuement délibéré, le tribunal a reconnu R. B. coupable d'abus de confiance, de faux dans les titres et de suppression de titres, et l'a condamné à cinq mois d'emprisonnement, en tenant compte de certains facteurs psychiques qui doivent être portés en faveur du condamné. Le sursis lui a été accordé et les frais de la cause, par 274 fr. 20, ont été mis à sa charge. G. D.

Devant le tribunal de police

L'accident mortel de Boveresse

Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé du juge Ph. Mayor, président et de M. L. Frasse, commis-greffier, a siégé vendredi matin, à Môtiers, pour s'occuper d'un accident de la circulation survenu le 8 mai à l'entrée sud de Boveresse, accident qui coûta la vie à un cycliste de 42 ans, M. Max Gacond, ouvrier de campagne, renversé par une automobile qui roulait derrière lui et qui était pilotée par L. B., célibataire, domicilié à Boveresse également. M. Jean Colomb, procureur général, soutenait l'accusation.

Comment l'accident, survenu à l'extrême droite de la route par rapport au sens de marche de l'automobile, s'est-il produit ? On n'a pas pu l'établir d'une façon certaine en l'absence de témoins oculaires. Mais ce qui résulte de l'enquête, c'est que M. M. Gacond a voulu tourner ou a tourné soudainement sur la route sans faire un signe d'avertissement et que c'est alors qu'il fut accroché par l'automobile dont le conducteur, à la dernière seconde, a guidé son véhicule sur la banquette pour tenter d'éviter le choc.

Après l'audition de plusieurs témoins, et une vision locale demandée par le procureur général, celui-ci a estimé que L. B. avait commis une faute grave en tentant de dépasser par la droite et en roulant à une vitesse exagérée. Le représentant du ministère public a proposé que L. B. soit puni, pour homicide par négligence, d'un mois d'emprisonnement, tout en laissant le soin au tribunal de se prononcer sur l'opportunité du sursis.

C'est jeudi prochain que le tribunal fera connaître sa décision dans cet accident de la circulation.

LES VERRIÈRES

Fête de la jeunesse

(c) On n'espérait plus que la fête de la jeunesse verrisane pût être célébrée samedi : le mercredi, il neigeait sur le Mont et aux Cernets, le vendredi matin, les prés du village étaient givrés après une nuit de gel... et pourtant la traditionnelle réjouissance fut pleinement réussie, la pluie brève qui tomba vers la fin de l'après-midi ne fut pas assez méchante pour ternir la gaieté de nos écoliers.

Pour la première fois, la fête de la jeunesse se faisait aux Verrières un samedi et la commission scolaire avait eu l'heureuse idée d'en varier le programme : tandis que les enfants des quatre premières années primaires se rendaient en chantant au Crêt de Bonneville pour s'y ébattre au milieu des prés, les plus grands élèves primaires et secondaires répartis en patrouilles participaient à un grand jeu de piste, ponctué à la mode scoute d'épreuves d'observation, d'adresse, de débrouillardise : heureuse formule qui suscita chez nos jeunes un très vif intérêt.

A 16 heures, tous les écoliers étaient réunis sous les grands sapins ; des parents, des amis étaient là, ainsi qu'une grande partie des membres de la commission scolaire et la fanfare, bien entendu, en grand uniforme et toujours fidèle à nos manifestations villageoises.

Le président de la commission scolaire, M. Henri Martin, souhaita la bienvenue à tous et salua les représentants des autorités communales, M. F.-A. Landry, président du Conseil communal, et M. H. Hugli, président du Conseil général. Dans un discours très écouté, il passa en revue les faits marquants de la vie scolaire, encourageant les enfants à travailler avec un zèle croissant et à se montrer de plus en plus polis et serviables. Il remercia le directeur de l'école secondaire, M. Du-Bois, rendit hommage au corps enseignant pour son dévouement, dit sa gratitude au concierge dont la tâche n'est pas toujours facile. Il félicita les membres du comité des dames inspectrices, de la commission scolaire et des autorités communales de l'intérêt qu'ils portent à nos écoles primaires et secondaires.

Puis ce fut la proclamation des résultats du concours de patrouilles, les chants vibrants des écoliers, la distribution des prix et l'appétissante collation offerte à tous avant le retour en cortège jusque dans la cour de l'école ; les enfants y chantèrent encore l'Hymne national pour clore cette joyeuse journée, prélude de six semaines de vacances.

FLEURIER

Vacances scolaires

(c) Samedi matin, les élèves de l'école primaire, de l'école secondaire et du gymnase pédagogique sont entrés en vacances pour six semaines.

Grande classe de l'école secondaire et du gymnase pédagogique

(c) Samedi matin, à la maison de paroisse, M. Henri Robert, directeur de l'école secondaire et du gymnase pédagogique, ouvrait l'habituelle matinée de fin de trimestre en donnant la parole à plusieurs élèves qui, par des chansons et des poèmes, firent valoir leurs dons d'interprètes.

Puis après la partie récréative, M. Robert proclama les résultats obtenus par les élèves de l'école secondaire et du gymnase, résultats accompagnés de commentaires et justes conseils.

M. Robert félicita les jeunes gens qui ont réussi leur baccalauréat, leur souhaitant une bonne réussite dans la suite de leurs études. Et comme 11 sur 12 bacheliers se destinent à entrer dans l'enseignement, le directeur évoqua la beauté et la noblesse de la profession qu'ils choisissent.

Une fillette tombe des rochers du Signal

(c) Samedi matin, Cosette, une fillette de 13 ans, dont les parents, M. et Mme G. Reymond-Pellaton, habitent à la rue de l'Ecole d'horlogerie, partit dans la côte du Signal pour y cueillir des fleurs.

Comme à midi elle n'était pas rentrée, des recherches furent organisées et ce n'est que plusieurs heures plus tard que l'on découvrit l'enfant qui, près de la voie ferrée du France-Suisse, était tombée des rochers.

Cosette Reymond, qui souffre d'une fracture ouverte de la cuisse droite et de diverses contusions, a été transportée à l'hôpital de Fleurier.

Dans la gendarmerie

(c) Nous apprenons que le gendarme I. Cotting, à Fleurier depuis 13 mois, vient d'être nommé chef du poste du Landeron, où il remplacera le gendarme M. Baechler, qui sera transféré à Fleurier dès le 20 juillet prochain.

Aux écoles complémentaires

(c) Les commissions des écoles complémentaires et commerciales du Val-de-Travers ont nommé, comme directeur et professeur de ces établissements, M. Jean-Philippe Wuilleumier, de Peseux, licencié en sciences commerciales de l'Université de Neuchâtel et porteur de brevets spéciaux pour l'enseignement de la sténographie et de la dactylographie.

M. Wuilleumier, qui succède à M. W. Jeanneret, nommé à Tramelan, entrera en fonctions le 1er septembre.

Les adieux à Mlle Grosclaude institutrice

(c) Samedi matin, veille des grandes vacances, une cérémonie s'est déroulée dans la classe mixte de deuxième année primaire à l'occasion du départ de Mlle Jeanne-Marie Grosclaude, institutrice, qui quitte l'enseignement pour se marier.

Les élèves, le corps enseignant primaire étaient présents ainsi que le président de la commission scolaire et MM. Léopold Berner, représentant le département de l'instruction publique, et Louis Loup, inspecteur local.

Mlle Grosclaude a enseigné pendant plus de dix ans à Fleurier. Auparavant, elle fut de nombreuses années à Môtiers et elle avait effectué divers remplacements soit à l'école primaire soit à l'école secondaire.

Mlle Grosclaude était une institutrice qualifiée, douée du sens pédagogique, se tenant sans cesse au courant des méthodes nouvelles, possédant un caractère des plus affables et vouant à ses jeunes élèves une attention et une bienveillance exceptionnelles. Ce sont ces qualités que mirent tour à tour en relief divers orateurs.

Les enfants de la classe chantèrent trois chants très bien enlevés et Mlle Grosclaude reçut encore la gratification communale et cantonale pour les vingt-cinq ans d'enseignement qu'elle vient d'accomplir.

RÉGIONS DES LACS

MORAT

Happée par une camionnette

A Morat, une fillette de 12 ans, Vérène Aeby, qui se rendait à l'école avec deux camarades, perdit sa jaquette en traversant la chaussée près de la Porte de Berne. Elle revint en arrière pour la ramasser et fut happée par une camionnette. La jeune écolière a subi une commotion cérébrale, des blessures à la hanche et au pied gauche. Son état ne paraît pas inquiétant.

BIENNE

Au tribunal correctionnel

12 mois de réclusion pour vol, escroquerie et abus de confiance

(c) Le tribunal correctionnel de Bienne a siégé jeudi sous la présidence de M. Ruedi pour s'occuper d'une affaire de vols et d'abus de confiance.

L'inculpé, R. B., originaire de Boécourt, domicilié à Bienne, né en 1928, mécanicien, marié et père de 2 enfants, travailla d'abord dans une usine. Malheureusement, il acheta à crédit et à un taux trop élevé un mobilier de 13.500 fr. Il ne put tenir ses engagements, ce qui provoqua un désaccord et une séparation dans la famille. Puis R. B., trouva un garagiste qui accepta de payer la dette restante à la condition d'obtenir les meubles en garantie. Mais, pressé de toutes parts, R. B. vendit ses meubles 1900 fr. Puis, glissant sur la pente fatale, il vola 9 bicyclettes en l'espace de 13 jours et les revendit à vil prix. Les acquéreurs, dans l'obligation de les rendre, portèrent plainte contre R. B. Ce dernier vendit également son fusil d'ordonnance.

Après 37 jours de préventive, l'inculpé avait été mis au bénéfice d'une liberté surveillée. Mais au moment où il reçut la citation pour comparaître devant le tribunal, R. B. s'enfuit. C'est la veille de la séance que la police l'arrêta à la Chaux-de-Fonds où il se trouvait en galante compagnie.

Le tribunal, reconnaissant R. B. coupable d'escroqueries, de vols et d'abus de confiance, l'a condamné à 12 mois de réclusion, sous déduction de la préventive subie, à deux ans de privations des droits civiques, aux frais de la cause et à une amende de 100 fr.

Au conseil de ville

(c) Dans sa séance de jeudi soir, présidée par M. A. Berberat, le Conseil de ville a adopté le rapport de gestion du Conseil municipal sur la marche générale de l'administration communale et les comptes de la commune pour l'exercice 1953.

M. Baumgartner, maire, dans son tour d'horizon, rappela que l'année dernière fut bonne au point de vue économique et financier. Il y eut à la fin de l'année un léger ralentissement dans l'horlogerie. Mais il ne s'agit en réalité que d'une normalisation de la situation, à laquelle s'ajouta la dénonciation des conventions horlogères.

Les recettes de 1953 se sont élevées à 27.160.556 fr. et les dépenses à 24.721.440 fr. Un excédent des recettes de 2.439.015 fr. a permis une légère réduction des impôts. L'augmentation de fortune fut de 2.161.892 fr. et, actuellement, la fortune nette atteint 8.888.346 fr.

La question scolaire, à Bienne, réclame d'urgentes réalisations. M. Baumgartner a esquissé ce qui a été fait jusqu'ici : 6 nouveaux collèges ont été construits en 6 ans. En automne, commenceront les travaux de construction du nouveau collège des Tilleuls, à Madretsch. Puis, il y aura l'école secondaire de Mâche-Boujean. Il faudra ériger également un petit bâtiment scolaire dans le quartier de la Gurzelen à l'intention des classes primaires inférieures, allemandes et françaises, logées provisoirement à l'Ecole secondaire des Prés Ritter.

Mais ce qui a surpris et dépassé toutes les prévisions, c'est le développement extraordinairement rapide des constructions à Mâche. Là, en attendant une solution définitive, il faudra élever provisoirement des pavillons scolaires en bois. C'est que Bienne compte actuellement 6.000 écoliers. Avec une moyenne de 770 entrées par année, on atteindra d'ici peu 7000 à 7200 écoliers. Il manque ainsi une quarantaine de classes pour normaliser la situation.

YVONAND

Une barque à sable prise dans un coup de tabac

Vendredi en fin d'après-midi, un coup de tabac s'est abattu sur le lac, rendant la navigation périlleuse. La barque « La Vaudoise » fut prise par le gros temps devant Yvonand. Voyant le danger, le propriétaire, M. Emile Grandguillaume, qui se trouvait à proximité, sur son nouveau chaland, donna l'ordre aux deux hommes d'équipage de se diriger vers la rive, où la grosse barque alla s'échouer. Elle repose par 2 mètres de fond, et seule, la cabine arrière émerge. Les deux hommes d'équipage furent ramenés sur la rive par un pêcheur d'Yvonand.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. 10 juillet. — Température : moyenne : 13,8 ; min. : 9,0 ; max. : 19,1. Baromètre : moyenne : 718,6. Eau tombée : 0,3. Vent dominant : direction : sud-ouest ; force : faible. Etat du ciel : variable. Couvert jusqu'à 8 heures. Nuageux jusqu'à 15 h. 30, puis de nouveau couvert. Pluie intermittente de 19 h. 10 à 24 heures.

11 juillet. — Température : moyenne : 16,2 ; min. : 11,1 ; max. : 21,2. Baromètre : moyenne : 715,0. Eau tombée : 0,3. Vent dominant : direction : sud ; force : faible. Etat du ciel variable. Couvert jusqu'à 8 h. 30. Nuageux ensuite. Un peu de pluie pendant la nuit. Assez fort joran de 17 à 18 heures.

Hauteur du baromètre réduite à zéro

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Niveau du lac, 10 juillet, à 7 h. : 429.45
Niveau du lac du 11 juil. à 7 h. : 429.45

Température de l'eau : 17°

Prévisions du temps valables jusqu'à lundi soir : Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: ciel variable, mais en général très nuageux. Quelques précipitations régionales en partie orageuses. Plus chaud. Par moments fœhn dans les Alpes, sans cela vents du secteur ouest.

Sud des Alpes : ciel généralement couvert accompagné de quelques précipitations en partie orageuses. Vents du sud en montagne.

Engadine : ciel nuageux. Quelques éclaircies.

VIGNOBLE

COLOMBIER

Fête de la jeunesse

(c) Le ciel si maussade en ce début de juillet, a bien voulu sourire, d'un sourire encore un peu pâle, il est vrai, en cet après-midi de samedi et favoriser la fête de nos écoliers.

Tout put se dérouler selon le programme : cortège, chants, jeux et collation réjouirent grands et petits.

Et maintenant, voilà les vacances qui dureront jusqu'au 30 août.

VAUMARCUS

Le premier camp d'été

(sp) Samedi s'est ouvert à Vaumarcus le premier camp d'été. C'est celui des adolescentes et jeunes cheftaines qui se déroule cette semaine et dont le thème général est : « Sur les traces de Livingstone (l'enfant, le missionnaire, l'explorateur, le protecteur des faibles, l'ami) ».

A côté du thème central qui forme le thème de chaque jour, le programme prévoit les cultes, le lever du drapeau, des travaux ménagers, les bains du lac, des équipes et ateliers, et tous les éléments traditionnels d'un camp: grands jeux, séances de cantonnement, feu de camp, etc.

†

Madame Léonie Conte-Buraglio ;
Monsieur Paul Conte et son fils Pierre-Michel ;
Monsieur et Madame Gino Conte ;
Monsieur et Madame René Rousselot-Conte et leurs enfants Yves et Ginette ;
Monsieur et Madame Antoine Conte, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur Félix Buraglio ;
les familles parentes et alliées,
Mademoiselle Thérèse Tacchini,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle, beau-frère, parent et ami,

Monsieur

Fausto-Philippe CONTE

que Dieu a repris à Lui dans sa 67me année après une longue et pénible maladie supportée avec courage, muni des sacrements de l'Eglise.

Colombier, le 10 juillet 1954.
(Rue du Sentier 30)

L'ensevelissement aura lieu mardi 13 juillet, à 13 heures, à Colombier.

Culte pour la famille, à 12 h. 45.

Prière de ne pas faire de visites
La famille ne portera pas le deuil
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

R. I. P.

†

Les familles parentes de

Monsieur

Auguste VUATTOUX

font part de son décès survenu dans sa 87me année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 11 juillet 1954.

L'enterrement aura lieu mardi 13 juillet, à 13 heures.

Culte à 12 h. 45 à l'asile de Beauregard.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

R. I. P.

Madame Georges Vollenweider-Peugeot ;
Monsieur et Madame Rodolphe Vollenweider et leurs enfants ;
Mademoiselle Suzanne Vollenweider ;
Monsieur Pierre Vollenweider,
les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Georges VOLLENWEIDER

leur cher époux, père, grand-père, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 67me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 11 juillet 1954.
(Fahys 39)

J'estime qu'il n'y a aucune proportion entre les souffrances du temps présent et la gloire à venir.
Romains 8 : 18.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 13 juillet, à 11 heures.

Culte pour la famille, au domicile, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Hermann Delay ;
Monsieur René Delay ;
Monsieur Henri Delay et sa fiancée, Mademoiselle Odette Kohler, à Fretereules ;
Mademoiselle Berthe Stutz ;
Madame veuve Hermann Stutz et ses enfants Charly et Michel, à Lausanne ;
Madame veuve Rachèle Delay, ses enfants et petits-enfants, à Pont-Céard et à Genève ;
Mademoiselle Juliette Delay, à Fleurier,
ainsi que les familles Von Allmen, Jornod, Morel, Delay, Jeanneret, parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Madame Louise DELAY
née STUTZ

enlevée subitement à leur tendre affection aujourd'hui à 8 heures, dans sa 57me année.

Travers, le 9 juillet 1954.

Ceux qui auront enseigné la justice brilleront comme les étoiles à toujours et à perpétuité.
Daniel 12 : 3.

L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 12 juillet 1954, à la Chaux-de-Fonds.

Culte au domicile mortuaire à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AU CONSERVATOIRE

Clôture de l'année et auditions

Il est fort réjouissant de parler ici de la fructueuse et grandissante activité de notre institut de musique, activité locale et cantonale, pouvons-nous dire, sachant combien révélateurs sont les chiffres des élèves venant à Neuchâtel, aux cours du Conservatoire.

Il ressort du rapport de la direction, présenté lors de la séance de clôture de l'exercice, le 8 juillet, par M. A. Calame, directeur, que nos autorités, cantonales et communales, soutiennent efficacement le Conservatoire, lui apportant un précieux appui, que nombre de généreux donateurs, du monde des affaires, y coopèrent aussi, par des souscriptions fort opportunes, qui, dit le rapport, « permettront d'alimenter la caisse de retraite des professeurs, caisse nouvellement fondée, et d'autre part, d'améliorer le résultat de l'exercice ». Que voilà d'heureuses nouvelles, à la fois pour les amis, élèves, « clients » du Conservatoire, et pour ses dévoués maîtres !

Plein d'enthousiasme, d'initiative, conscient également du rôle excellent joué dans la vie artistique de la cité, par sa maison, M. Calame, on le voit mieux d'année en année, crée et propage un « climat » très favorable, tant au sein même de l'institut, que parmi la population. Cette dernière le reconnaît avec gratitude.

Les 20 professeurs en activité ont donné, durant l'année 1953-1954, le nombre réjouissant de 301 cours, chiffre jamais atteint encore depuis la réorganisation de l'institution.

Trois candidats se sont présentés aux examens : Mlle Chevrolet, classe Louis de Marval, obtint le diplôme de piano, puis celui des branches théoriques. M. F. Grossglauser, classe Goffin, obtint le certificat de clarinette. M. R. Guyot, classe Adrien Calame, obtint le certificat de piano.

Il n'est pas possible de mentionner toutes les manifestations où se distinguèrent plusieurs des professeurs concertistes ; disons pourtant leurs noms, car leur double activité mérite d'être connue : Mme Thérèse Hotz, cantatrice, MM. Ettore Brero, Paul Sandoz, Samuel Ducommun, André Pépin, R. Boss, Adrien Calame, S. Puthod et Markow-von Gunten.

Signalons une chose qui intéressera tout notre public ; ce dernier a pu entendre et voir avec joie les Armourins tambours lors du cortège de la Fête de la jeunesse. Or, la classe des piccolos, que dirige M. Reversy, flûtiste de l'O. R., est forte de soixante-dix élèves ! Voilà qui promet une magnifique renaissance de ce corps de musique, si aimé de tous, et que notre population se doit de soutenir et aider, comme on aime et soutient tout ce qui est précieux à la vie d'une cité, et perpétue ses traditions.

~~~

Dès fin juin et jusqu'au 8 juillet, diverses auditions des élèves de tous les degrés ont attiré un public fort nombreux, très attentif, et à qui quelque soixante-treize enfants, jeunes gens et jeunes filles apportèrent le fruit de leur travail au Conservatoire, et, dans le cas de plusieurs, donnèrent les preuves de talents heureusement développés, de tempéraments musicaux de valeur, que la virtuosité, même, sert brillamment.

Il nous est impossible, on le comprendra, d'entrer dans le détail de tant et de si intéressantes manifestations. Mais nous dirons, comme il est naturel, quelque chose des exécutants entendus le 8 juillet, en séance de clôture. Mlles Fleury et Rosset, que nous entendons depuis longtemps, témoignent de dons marqués, de musicalité séduisante, soutenue par une technique sûre. Mme de Marval a un toucher énergique, une belle force d'expression. M. J. Jaquerod, brillant élève de M. Ettore Brero, joua, accompagné par l'excellent ensemble orchestral de la ville, le Concerto en sol majeur de Haydn. Nous avons dit précédemment l'agréable jeu de ce jeune instrumentiste et sa sûreté. A une précédente occasion aussi, nous avons parlé avec admiration du jeu des très jeunes A.-G. Bauer et P. Sigrist ; n'oublions pas l'interprétation très satisfaisante de la fort jeune F. Dauwalder, de pages de Vivaldi, ni l'agréable présentation d'un air du Requiem de Verdi, que chanta Mlle Chédel.

Enfin, félicitons M. Guyot. Il nous donna une Ronde des lutins de Liszt, puis la grande Toccata de Prokofiev, dans un style fulgurant, avec une autorité savamment maîtrisée et des moyens techniques de premier plan.

Ces élèves font partie des classes de Mmes Hotz, Bauer, Barrelet, Delflasse, de MM. Calame, Bauer, Boss, Froidevaux, Liegme, Goffin, de Marval, Paul Sandoz.

M. J.-C.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en neuvième page.

Naissances

Monsieur et Madame Armand LINDER, Monsieur et Madame Jacques MERY-LINDER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils et fils

Jacques - Bernard

Neuchâtel, Saint-Honoré 18

Linea Francesca de Vapores
Nuovo Edificio Banco Salvadoreno
Apartado 350 SAN SALVADOR
El Salvador

Monsieur et Madame Armin WIRZ-NUSSBERGER et Daniel ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère,

Olivier

Neuchâtel, le 10 juillet 1954
Maternité Côte 164

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
~~~